

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression

- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

Pagination continue.

JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

ORGANE DES INSTITUTEURS CATHOLIQUES DE LA PROVINCE DE QUEBEC

PARAISSANT TOUS LES MOIS

VOL. II.

MONTREAL, 1er JUIN 1882.

No 6.

SOMMAIRE.

ACTES ET DOCUMENTS OFFICIELS : Nomination de syndics et de commissaires d'écoles — Formation d'un bureau d'examineurs — Bureau des examinateurs catholiques de Montréal, séance du 2 mai.

PÉDAGOGIE ET ENSEIGNEMENT : Comment on devient un bon instituteur — Géographie : Statistiques diverses sur le Canada et sur la ville de Montréal — Botanique élémentaire — Vers à apprendre par cœur : La Rose et le Buisson — Origine de l'expression *Se mettre en grève, faire grève* — Une question de grammaire : *Air, avoir l'air* — Phrases à corriger, Corrections — Dictées d'orthographe usuelle — Une leçon d'arithmétique — Problèmes divers — Problèmes d'algèbre. — TRIBUNE LIBRE : Documents sur l'histoire du Canada, 1708 (Suite).

LECTURE POUR TOUS : Variétés : Fils télégraphiques, Fabrication des montres, Missions catholiques de France, Description de la tiare papale — Pensées diverses — Feuilleton : Zacharie le maître d'école. — ERRATA. — BIBLIOGRAPHIE — ANNONCE — CONDITIONS D'ABONNEMENT.

ACTES OFFICIELS.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Nomination de commissaires d'écoles.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR par un Ordre en Conseil en date du 22 avril courant (1882), de faire les nominations de commissaires d'écoles suivantes, savoir :

Comté de Beauharnois, Saint-Stanislas de Koska. — M. François-Xavier Daoust, en remplacement de M. Timothée Cousineau, qui a laissé la municipalité.

Comté de Bonaventure, Saint-Laurent de Métépédic. — M. John Lawlor, en remplacement de M. Thomas Heley, qui a laissé la municipalité.

Comté de Québec, La Roche Plate (Stoneham). — M. Pierre Rhéaume, en remplacement de M. François-Xavier Verret, dont l'élection, qui a eu lieu le premier juillet dernier, est nulle, vu que l'avis de huit jours exigé par la 84e section du chap. 15 des Statuts Refondus du Bas-Canada n'a pas été donné.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Nominations de Syndics d'écoles.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un Ordre en Conseil en date du 25 avril courant (1882), de faire les nominations suivantes de syndics d'écoles, savoir :

Comté d'Ottawa, village de Buckingham. — MM. William J. McKenzie, George L. Parker et James Maclarn, municipalité nouvelle.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un Ordre en Conseil en date du 8 mai courant (1882), de faire les nominations suivantes, savoir :

Syndic d'écoles

Comté de Richmond, Shipton. — M. Jeremiah Mullins, en remplacement de M. Antoine Valentin dit Grégoire, qui a définitivement laissé la municipalité.

Commissaires d'écoles.

Comté de Rimouski, Saint Marcellin. — MM. Prudent Charette, Gervais Dubé, Théophile Gagné, François Label et Joseph Boulanger. Municipalité nouvelle.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-Gouverneur, par un Ordre en Conseil, en date du 3 mai courant (1882), de nommer M. Edmond Goulet, commissaire d'écoles pour la municipalité de Saint-David, dans le comté d'Yamaska, en remplacement de M. J. J. Odilon Fortin, qui a définitivement laissé la municipalité.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT GOUVERNEUR par un Ordre en Conseil en date du 11 mai dernier, (1882), de faire les nominations suivantes, savoir :

Commissaires d'écoles,

Comté de Pontiac, Litchfiels.—M. John Thompson, en remplacement de M. Normand McCuaig, qui a laissé définitivement la municipalité.

Syndic d'écoles.

Comté d'Ottawe, Cantley—M. James Cooper, en remplacement de Joseph Boom, décédé.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un Ordre en Conseil en date du 22 avril dernier (1882), d'ordonner la formation d'un bureau d'examineurs protestants pour le comté de Pontiac, et la nomination des personnes suivantes pour le composer, savoir :

Rév. James Robertson, Rév. Thomas Motherwell, George Alexander Purvis, écuyer, Samuel Leuinge Brabazon, écuyer, du village du Portage du Fort, et le Rév. William Herbert Naylor, B. A., de Shawville.

Un bureau catholique y est organisé.

Bureau des Examineurs Catholiques de Montréal.

SÉANCE DU 2 MAI 1882.

CANDIDATS BRÉVETÉS.

*Ecole académique.**1re classe.*

Dlles Elizabeth Morgan (anglais)
Catharine McCall “

*Ecole modèle.**1re classe.*

Dlles Mathilde Frappier (franç. et anglais)
Delphine Moffet “ “

*Ecole élémentaire.**1re classe.*

Mme Olivier L'Heureux (français)
Mr William Whittaker (anglais)
Delles Johanna Agnes Sullivan “
Amanda Doyle “
Eliza St-Amour (français)
Marie Louise Alice Martineau “
Caroline Coursolle (anglais)
Elizabeth Gaul “

*Ecole élémentaire.**2de classe.*

Delles	Emélie Baulne	(français)
	Salomé Lauzon	“
	Clara Carrière	“
	Marie Louise Fitzpatrick	“
	Marie Babeux	“
	Adeline Barret	“
	Marie Hermine Page	“
	Arzélie Lassonde	“
	Marie Louise Farly	“
	Phébé Leduc	“
	Marie Louise Comeau	“
	Arzélie Désormeau	“
	Marie Spénard	“

	Nombre de candidats qui ont réussi.	Nombre de candidats qui ont failli.	Total.
Ecole académique.....	2	0	2
Ecole modèle.....	2	6	8
Ecole élémentaire.....	21	51	72
Totaux.....	25	57	82

EPREUVES ECRITES.

Ecole élémentaire.

DICTÉE FRANÇAISE.

Rome fut fondée sept cent cinquante-trois ans avant Jésus-Christ, c'est-à-dire, vers l'an trois mille deux cent cinquante-et-un de l'ère ancienne. Il se trouve des paroisses où l'on voit encore des croix plantées sur la berge des voies publiques. L'ouverture de cette citerne nous paraît trop exigüe pour que les lourds cailloux tombés de ses parois puissent facilement en être enlevés. Si chères que soient nos marchandises, il nous a semblé que vous aviez payé les vôtres plus cher. Les pommes et les autres fruits que vous avez achetés sont supérieurs aux miens, les seuls que j'aie pu me procurer. Les taches bleues dont sont marquées les joues de cet enfant, prouvent suffisamment les traitements cruels dont il a si longtemps souffert. Une somme de deux mille deux cent francs qui avait été perdue en mil huit cent quatre-vingt a été trouvée par un vieillard qui se l'est appropriée. Cet ouvrage composé en vers étincelle d'esprit, il faut que je l'achète, dussé-je le

regretter. Nos âmes sont créées à l'image de Dieu, voilà pourquoi elles sont immortelles. Quoi ! vous chanceliez, vous pliez sous les sophismes de ces impies ; faut-il que Dieu crée un autre monde pour prouver sa puissance ! Il faut absolument que vous ficeliez ces marchandises ; elles sont trop mal emballées. O ma chère enfant, combien vos bons parents ont dû être peinés et fâchés contre vous, lorsqu'ils vous ont vue vous livrer à de pareils et si effrayants excès ! Oh ! quelle bonté de leur part ! ils vous ont déjà pardonné et même bénie. Cette grammaire nous a bien servi. Madame, est-ce que vos domestiques ne vous ont pas bien servie ? Enfants, vous devez être tremblants de respect devant les saints autels ; il faut que vous y déployiez une dévotion et une attention telles que vous y édifiez vos spectateurs. Ne faites donc rien qui soit indigne des maximes élevées que j'ai tâché de vous inspirer.

DICTÉE ANGLAISE.

Rome saved by female virtue.

He said no more, but instantly broke away from us. He departed from Rome without settling his domestic affairs, or leaving any orders about them ; without money, without servants and even without letting us know to what part of the world he would direct his steps. It is now the fourth year since he went away ; and he has never inquired after his family ; nor by letter or messenger, given us the least account of himself, so that it seems as if his mother and his wife were the chief objects of that general hatred which he shows to his country. What success then can you expect from our entreaties to a man so implacable ? Can two women bend to that stubborn heart, which even all the ministers of religion were not able to soften ? And indeed what shall I say to him ! What can I reasonably desire of him ?

That he would pardon ungrateful citizens, who have treated him as the vilest criminal.

That he would take compassion upon a furious unjust populace, which had no regard for his innocence, and that he would betray a nation which has not only opened him an asylum, but has even preferred him to her most illustrious citizens in the command of her armies.

ARITHMÉTIQUE.

I. Additionnez :

	2 ⁷ / ₉ quint.				
	37 ⁷ / ₆ lbs				
	10 ³ / ₄ oz				
	Quint.	qrs.	lbs.	oz.	
Rép.	3	0	16	4 ¹⁹ / ₃₆	
	<i>Opération.</i>				
	Quint.	qrs.	lbs.	oz.	
2 ⁷ / ₉ quint...	2	3	2	12 ⁴ / ₉	
37 ⁷ / ₆ lbs.....	0	1	12	13 ³ / ₆	
10 ³ / ₄ oz.....	0	0	0	10 ³ / ₄	

	Quint.	qrs.	lbs.	oz.
	3	0	16	4 ¹⁹ / ₃₆

II. Quel est l'intérêt de \$1234.56 à 7 pour cent, pour 8 ans, 9 mois et 10 jours ?
 Rép. \$758.5680.

Opération.

\$1234.56
 .07

$$\begin{array}{r}
 12 \mid 86.4192 \times 8 = 691.3536 \text{ int. 8 ans.} \\
 30 \mid 7.2016 \times 9 = 64.8144 \text{ " 9 mois.} \\
 .2400 \times 10 = 2.4000 \text{ " 10 jrs} \\
 \hline
 \qquad \qquad \qquad \$758.5680
 \end{array}$$

ÉCOLE MODÈLE.

DICTÉE FRANÇAISE.

L'ambition.

Ceux auxquels il est arrivé de s'être mêlés à ces luttes sanglantes qu'on a appelées des batailles, et que, par quelque gloire qu'on ait cherché à en couvrir l'horreur, on eût plus justement nommées des tueries d'hommes, ceux-là, quelque peu d'humanité que leur ait donnée la nature, ne peuvent encore s'empêcher de frémir devant les souvenirs qu'ils en ont conservés ; et ils vont répétant sans cesse que la guerre est le plus terrible des fléaux qu'il y ait jamais eu. Avez-vous assisté au débordement d'une rivière ou d'un fleuve, alors que les terres envahies, les arbres et les récoltes emportés, les habitations détruites ne présentent plus, quelque part où vous jetiez les yeux, que l'image de la désola-

tion et du désespoir ? O Dieu ! vous êtes-vous écriés, peut-on voir nulle part réunis plus de maux que le ciel n'en a ici rassemblés ? Mais peut-être avez-vous vu décimée par la famine, ou par la peste, ou par toute autre calamité de ce genre, une ville, une province, une contrée tout entière, et vos larmes ont coulé sans doute à l'aspect de scènes déchirantes : que de désastres et de douleurs vous êtes-vous dit ! Non, de quelques terribles armes que la divinité se soit servie jusqu'ici pour châtier la terre, celles-là sont les plus redoutables qu'elle ait jamais tirées du trésor de ses vengeances. Eh bien, non ! la guerre, les inondations, la famine, la peste ne sont pas les fléaux les plus à craindre et les malheurs, quelque affreux qu'ils soient, dont on les voit accompagnés, ne sont rien auprès de ceux qu'a coûtés jusqu'à ce jour l'ambition. C'est à elle d'abord qu'a été due presque toujours la guerre : si la terre s'est vue dans les différents âges noyée au sang de ses enfants, n'en accusez que les ambitieux anciens et modernes, les Alexandre, les Attila et tant d'autres. Et n'est-ce pas à elle aussi que doit être dans beaucoup de cas imputée la famine, et à toutes les deux la peste elle-même, qui tant de fois les a suivies ?

ARITHMÉTIQUE.

I. Trouvez la valeur de

$$\frac{75^3}{6 \frac{1}{11}} \times \frac{\frac{3}{7} \text{ de } 8\frac{1}{4}}{\frac{2}{11} \text{ de } 6\frac{3}{3}} \times \frac{\frac{1}{15} \text{ de } 28}{\frac{1}{17} \text{ de } 24} \times \frac{7\frac{1}{5}}{15} \times \frac{\frac{3}{4}}{\frac{5}{7}} \times$$

$$14\frac{3}{7} \times \frac{100}{121} \times \frac{4}{5\frac{1}{3}} \times \frac{5}{9}$$

Rép. $17\frac{479}{560}$

Ces fractions, après avoir été simplifiées, équivalent à

$$\frac{11}{1} \times \frac{3}{1} \times \frac{1}{5} \times \frac{101}{1} \times \frac{3}{16} \times \frac{1}{7} \times \frac{9999}{560} =$$

17 $\frac{479}{560}$.

II. Quel est l'intérêt composé de \$1800 pour 5 ans à 6 % ?

Rép. \$608.806.

ALGÈBRE.

I. Trouvez la valeur de la fraction suivante :

$$5x - \frac{2x}{7} + \frac{5x}{9} + x^2$$

Rép. $\frac{332x + 63x^2}{63}$

Opération.

$$5x - \frac{2x}{7} + \frac{5x}{9} + x^2 =$$

$$\frac{315x - 18x + 35x + 63x^2}{63} = \frac{332x + 63x^2}{63}$$

II. Trouvez la valeur de x dans l'équation suivante :

$$2x - \frac{x}{3} + \frac{x}{7} = \frac{3x - 11}{4} + x + 9$$

Rép. $x = 105$.

Opération.

$$2x - \frac{x}{3} + \frac{x}{7} = \frac{3x - 11}{4} + x + 9$$

$$168x - 28x + 12x = 63x - 231 + 84x + 756$$

$$168x - 28x + 12x - 63x - 84x = -231 + 756$$

$$180x - 175x = -231 + 756$$

$$5x = 525$$

$$x = 105$$

MESURAGE.

I. Dans un terrain ayant la forme d'un carré de 45 toises de côté, on veut creuser un bassin qui occupe $\frac{1}{8}$ de la surface. Quel en sera le rayon ?

Rép. 11.354 toises.

Opération.

$$45^2 = 5025, 5025 \div 5 = 405$$

$$405 \div 3.1416 = 128.915199$$

$$\sqrt{128.915199} = 11.354$$

II. Trouvez la surface d'un triangle dont les trois côtés sont 30, 40 et 50 pieds.
Rép. 600 pieds.

Opération.

50
40
30
1/2 120
60 × 10 × 20 × 30
10
600
20
12000
30

$$\sqrt{360000} = 600$$

A. D. LACROIX,

Secrétaire du Bureau des Examineurs catholiques de Montréal.

PÉDAGOGIE ET ENSEIGNEMENT

Comment on devient bon Instituteur.

Il nous a été donné tout récemment de parcourir les cahiers de classe d'un instituteur dont l'école est citée comme un modèle. Nous allons dire à nos lecteurs ce que nous avons vu dans ces précieux cahiers.

D'abord nous y avons trouvé une esquisse de chacune des leçons les plus importantes sur chaque branche du programme, esquisse préparée avec un soin minutieux d'après le questionnaire suivant :

1. Quel est le sujet de la leçon ?

2. A quelle division appartiennent les élèves auxquels je donnerai cette leçon ?

3. Quel temps mon tableau d'occupation me permet-il de consacrer à cette leçon ?

4. Étant données les réponses aux deux questions précédentes, quelle sera l'étendue de la matière à traiter dans ma leçon.

5. D'après quelle forme d'enseignement exposerai-je cette matière ? Pour quelles raisons ?

6. A quelle leçon dois-je rattacher celle que je prépare ? Comment ?

7. Quelles sont les grandes divisions que comporte le sujet de la leçon ?

8. Quels en sont les points essentiels ?

9. Lesquels de ces points présentent des difficultés scientifiques ou méthodologiques ? Quelles sont ces difficultés ? Par quels moyens puis-je les éluder ou les surmonter ?

10. Que devra nécessairement comprendre la synthèse ou résumé de la leçon ?

11. Y a-t-il lieu de tirer une conclusion pratique ou morale ? Laquelle ?

12. Quel sera le devoir d'application ? En préparer le canevas.

13. Convient-il que les élèves fassent ce devoir à l'école ou à la maison, immédiatement après la leçon ou plus tard ?

14. Quelles facultés intellectuelles cette leçon permet-elle d'exercer tout particulièrement ? Comment ?

15. Quelles inclinations puis-je favoriser ou combattre efficacement ? Comment ?

16. Dans quelles circonstances de la vie scolaire mes élèves auront-ils l'occasion d'utiliser les connaissances que je leur inculquerai dans cette leçon ? Quel parti dois-je tirer de cette considération ?

17. Dans quelles circonstances de la vie usuelle pourront-ils utiliser ces mêmes connaissances ? Que dois-je faire dans cette prévision ?

18. De quels défauts dois-je me corriger ? (Attitude, langage, méthode, rapports avec les élèves, etc.)

L'excellent instituteur dans les cahiers duquel nous avons copié ce questionnaire, consacre quotidiennement quelques moments à l'examen critique de ce qu'il a fait en classe pendant la journée. Voici sur quels points porte cet examen :

1. L'ordre a-t-il régné pendant toutes mes leçons ? Dans l'affirmative ou dans la négative, à quoi faut-il attribuer ce résultat ?

2. Ai-je dû sévir contre certains élèves? Si c'était à recommencer, sévirais-je encore? Punirais-je plus ou moins sévèrement?

3. Quelles difficultés ai-je rencontrées dans mes leçons? Suis-je parvenu à les surmonter? Comment?

4. Laquelle de mes leçons a été la plus fructueuse? A quoi dois-je attribuer cet heureux résultat?

5. N'ai-je pas à me reprocher d'avoir perdu ou mal employé une partie du temps de la classe? Quelles ont été les causes et les suites de cette perte de temps?

6. Suis-je sorti de l'école satisfait ou mécontent? Pour quels motifs?

7. Ai-je réussi à corriger ou à atténuer quelqu'un de mes défauts?

8. Quels enseignements et quel profit dois-je tirer des observations que j'ai faites pendant la journée?

Nous engageons les jeunes instituteurs à consulter et à méditer de temps en temps ces questionnaires, s'ils veulent se perfectionner dans l'art d'enseigner et acquérir en peu d'années un grand fonds d'expérience. — *L'Ecole Primaire d'Huy.*

GEOGRAPHIE.

Statistiques diverses sur le Canada et la ville de Montréal.

Le Canada contient 3,470,392 milles carrés, ou 2,221,061,447 acres en superficie. Il y a 753,017 habitations occupées; et 46,583 non occupées, 6 882 en voie de construction. Il possède 212,106 familles. La population par sexe, se divise et 2,183,854 individus du sexe masculin et 2,185,956 du sexe féminin. Nous avons 1,380,084 personnes mariées, 50,895 veufs, 109,435 veuves, 1,448,414 personnes non mariées ou enfants du sexe masculin, et 1,348,982 femmes célibataires ou enfants du sexe féminin.

— La population de cette ville proprement dite est de 140,747 habitants, d'après le recensement de 1881.

Sur ce chiffre il y a 103,579 catholiques, 14,338 anglicans, 11,597 presbytériens, 5,327 méthodistes, 78,185 Canadiens-Français, 28,995 Irlandais, 16,407 Anglais, 12,531 Ecossois.

Botanique élémentaire.

Ire LEÇON.

La plante, mes amis, est un être vivant: elle naît, croît, se reproduit et meurt.

La partie des sciences naturelles qui a pour objet l'étude des plantes, des végétaux, s'appelle *botanique*.

La botanique comprend cinq branches principales, savoir :

L'*organographie* ou étude des organes qui concourent à la vie de la plante.

L'*histologie*, qui nous fait connaître les différents tissus qui composent cette plante.

La *physiologie*, qui nous enseigne la manière dont la plante se développe, se nourrit et se reproduit.

Ces trois premières branches comprennent plus particulièrement la *botanique générale*; les deux autres sont classées dans la *botanique spéciale*; ce sont :

La *taxonomie* ou étude des principes sur lesquels repose la classification méthodique des végétaux; et enfin la *phytographie* ou description des caractères des familles naturelles dans lesquelles viennent se ranger tous les végétaux connus.

Raisonnablement, mes amis, nous devrions commencer notre cours par l'étude de la cellule qui est la base, le fondement de tout l'organisme végétal; mais pour aborder fructueusement cette leçon, qui doit être tout intuitive, il nous faudrait une loupe d'une grande puissance. Force nous est donc de remettre cette étude à plus tard et d'aborder résolument l'organographie en prenant pour sujet la *racine*.

Instituteur. Charles, nommez-moi les parties d'un arbre.

I. Toutes ces parties sont-elles visibles?
I. Pourquoi ne voyez-vous pas la racine?

I. Comment appelle-t-on ce qui est caché sous terre?

I. Répondez donc à la question que je vais vous poser en employant le qualificatif que vous venez de me donner: Pourquoi ne voyez-vous pas la racine des arbres?

I. Les racines de nos arbres sont donc...?

I. Remarquez, mes amis, que toutes les racines ne sont passouterraines, ainsi que nous le verrons dans notre prochaine leçon.

I. Jules, pourquoi les racines sont-elles plongées dans la terre ?

I. Oui, en effet, pour puiser, pour absorber, concurremment avec d'autres parties du végétal, les matériaux qui sont utilisés pour entretenir la vie de la plante.

I. Mais réfléchissez ! la racine n'a-t-elle que cette seule fonction ! (pas de réponse).

I. Qui de vous a-déjà vu, lors d'une fête, fixer de hauts sapins dans la terre ?

I. Vous, Jules. Eh bien ! pour que le sapin tint bien droit dans la terre, qu'a-t-on dû faire ?

I. Ce trou très profond a-t-il suffi ?

I. Bien ; ce sont ces pierres qui ont servi à fixer plus sûrement la perche.

I. Remarquez, mes amis, que quand on plante un arbre, on ne peut l'enterrer aussi profondément. Il y a là des raisons que je vous ferai connaître plus tard.

Mais au moins, le fixe-t-on, cet arbre avec de grosses pierres ?

I. C'est cela, on ne fait que remettre la terre bien divisée sur les racines ; mais alors, l'arbre doit tomber au premier vent un peu violent ?

I. Pourquoi ne tombe-t-il pas ?

I. Oui, parce qu'il est ancré, pour ainsi dire, au moyen de ces racines. Donnez-moi donc, Jules, une deuxième fonction de la racine ?

I. Voici sur mon pupitre différentes sortes de racines ; aujourd'hui, mes amis, nous analyserons la racine de ce jeune pommier et celle de ce poirier plus âgé.

I. Avez-vous déjà vu enfoncer de gros pieux dans la terre ?

I. Qu'avait-on fait pour les enfoncer plus facilement ?

I. Oui, on les avait amincis à leur extrémité, on les avait rendus ?..... voyons, achevez !

I. Oui, *coniques* ; à quelle partie de mon arbre ressemblaient-ils alors ces pieux ?

I. Eh bien ! cette partie de mon pommier, cette racine qui ressemble à un cône renversé, s'appelle *pivot*, et la racine qui affecte cette disposition est une racine *pivotante*.

I. Qu'est-ce donc qu'une racine pivotante ?

I. dans le pommier, la racine pivotante est très allongée, très mince, parce que rien ne l'a arrêtée dans son élongation ; mais ne remarquez-vous pas dans la classe quelque chose qui appartient au règne végétal, et qui affecte cette forme conique ?

I. C'est cela, la betterave ; puis encore..... ?

I. Dans la betterave et dans la carotte, l'extrémité inférieure est elle aussi allongée ?

I. Dans la prochaine leçon, mes amis, j'aurai l'occasion de vous parler de ces racines qui renferment en elles tous les éléments d'un nouveau végétal, et qu'on appelle *plantes-racines*.

I. La racine de notre jeune pommier ne comprend guère que le pivot ; à peine voyons-nous, çà et là, quelques petits filaments blanchâtres qui la garnissent. Mais regardez ce poirier qui a déjà environ huit années, et qui était planté à demeure ; établissez une comparaison.

I. Charles, que remarquez-vous ?

I. Oui, le pivot est beaucoup plus court chez le poirier.

I. Et vous, Arthur, n'avez-vous pas remarqué autre chose ?

I. C'est bien cela ; le pivot porte sur sa longueur d'autres racines qui ont une direction plus ou moins oblique. C'est le pépiniériste qui a supprimé une partie du pivot pour obliger celui-ci à se subdiviser.

I. Ces racines obliques, mes amis, se montrent donc après le pivot, c'est-à-dire en second lieu : nous les appellerons...

I. Voyons, qui va former avec *second* un qualificatif qui nous renseigne sur l'apparition de ces racines ?

I. Personne ne trouve ce qualificatif ? Je vous permets de le chercher dans votre dictionnaire.

I. Oui, *secondaire* : ce sont donc des racines.....

I. Dites-moi, Alfred, qu'entend-on par racines secondaires ?

I. Plus tard, ces racines secondaires grossiront, et, à leur tour, donneront naissance à d'autres..... appelées ?

I. *Tertiaires*. Voici maintenant des racines moins brunes, moins dures et plus longues ; ce sont de petites racines : aussi les désigne-t-on par un diminutif, le mot *radicelles*.

I. Pourriez-vous, Jean, me donner les caractères distinctifs de la radicelle ?

I. Ces filaments, ces fils minces, menus, grêles et entremelés, que vous voyez à l'extrémité de toutes les racines, mais surtout sur les radicelles, à quoi ressemblent-ils ? (pas de réponse).

I. Vous voyez que ces filets sont très minces, très fins. Quand un fil est très

fin, à quoi le compare-t-on habituellement ?

I. Parceque ces filaments ressemblent à des *cheveux*, on leur donne le nom de *chevelu*. Il est d'autant plus abondant que le sol est plus divisé, mieux labouré.

I. Mes amis, je ne veux point pousser votre attention jusqu'à la fatigue ; j'aurais encore bien des choses à vous dire de la racine : ce sera l'objet d'une prochaine leçon.

Je vous félicite de l'application que vous avez montrée aujourd'hui ; aussi je veux vous récompenser : au moyen du canevas écrit au tableau noir, vous me ferez le résumé de cette leçon. Ce travail, après correction, sera transcrit dans le cahier réservé aux sciences naturelles.

P. V. L.

Vers à apprendre par cœur.

LA ROSE ET LE BUISSON.

Une rose croissait à l'abri d'un buisson,
Et cette rose un peu coquette,
N'aimait point son humble retraite ;
C'était même, à l'entendre, une horrible prison.
Son gardien lui disait : — Patience, ma chère ;
Profite de mon ombre : elle t'est salutaire,
C'est elle du midi qui t'épargne les feux ;
Grâce à mes dards épineux,
Des insectes rongeurs tu ne crains pas l'ou-
[trage ;
Je te défends encor des vents et de l'orage :
Chéris donc ton asile obscur ;
Il n'est pas beau, mais il est sûr. —
La rose est indignée ; elle n'en veut rien croire :
Vivre ainsi, c'est vieillir sans gloire.
Un bûcheron paraît. — Accours, dit-elle, ami ;
Sois mon libérateur ; fais tomber sous ta hache
Ce vilain buisson qui me cache. —
Le manant, empressé, n'en fait pas à demi ;
Il abat le buisson : partant plus de tutelle.
La rose de s'en réjouir :
Elle va donc s'épanouir,
Charmer tous les regards, attirer autour d'elle
Le folâtre essaim des zéphyrs ;
Rose, on va l'appeler des roses la plus belle ;
O fortuné destin ! O comble de plaisirs !.....
Tandis que la jeune orgueilleuse
Rêve ainsi le bonheur et vit d'enchantement,
Voilà qu'une chenille affreuse
A découvert sa tige, y grimpe lentement,
Et sur son bouton frais s'y traîne insolemment ;
Un escargot, plus vil encore,
Vient souiller ses attraits naissants ;
Le soleil, à son tour, de ses rayons brûlants
La frappe ; elle se décolore.
Dans le chagrin qui la dévore
Elle songe au buisson ; mais regrets superflus !
Ce doux abri n'existe plus.

Qu'arrivera-t-il enfin ? La rose
Se fane, tombe, et meurt, hélas ! à peine éclosée.

N'oubliez pas cette leçon,
Innocentes beautés orgueil de vos familles.
Vos mamans, voilà le buisson :
Croissez toujours à l'ombre, ou gare les chenilles.

LE BAILLY.

UNE QUESTION D'ORIGINE.

Quelle est l'origine de l'expression SE METTRE EN GRÈVE, FAIRE GRÈVE, qu'on applique à des ouvriers qui s'entendent entre eux pour cesser leur travail en même temps, afin d'amener leurs patrons à leur donner un salaire plus élevé, ou encore à exiger d'eux moins d'heures de travail ?

On appelle généralement *grève* le bord d'une rivière ou d'une mer sur lequel, en se retirant, l'eau met à découvert du gravier, des galets ou du gros sable.

A Paris, on désigne depuis longtemps sous ce nom le rivage de la Seine qui avoisine l'Hôtel-de-Ville, et, pour la même raison, la place située devant ce monument, s'est, pendant des siècles, appelée *place de Grève*.

C'est là que se firent les exécutions capitales jusqu'à la révolution de 1830, qu'avaient lieu les réjouissances publiques, et que, tous les ans, le prévôt des marchands et les échevins faisaient tirer un feu d'artifice à la Saint-Jean.

C'était également sur cette place que, de temps immémorial, se réunissaient, le matin, les ouvriers en bâtiment, à l'effet de s'y renseigner mutuellement sur les travaux en voie d'exécution, et de s'y faire embaucher par les divers entrepreneurs ayant besoin d'un plus grand nombre de bras.

Dans ces derniers temps, les questions relatives à une plus juste répartition, entre les patrons et les ouvriers, des fruits de leur travail commun et de l'élévation des salaires se sont agitées, et surtout dans ces groupes, où l'on demandait avant tout de pouvoir vivre pas son travail.

Souvent le choc des intérêts mis ainsi en présence a causé de regrettables coalitions qui ont eu pour résultat de suspendre tout travail. Les interdits lancés sur tous les ateliers et tous les chantiers ayant amené encore plus d'ouvriers que de

coutume, l'usage s'est établi, dans les divers corps d'état, d'appliquer le mot *grève* à toute interruption de travail provenant d'une coalition ; et aujourd'hui, on dit *faire grève, se mettre en grève* pour signifier, en parlant d'une catégorie quelconque de travailleurs, qu'ils exigent pour condition essentielle à la reprise de leur travail, volontairement abandonné, le redressement préalable des griefs qu'ils allèguent, griefs qui ont presque toujours pour objet une augmentation de salaire.

— *Courrier de Vaugelas.*

UNE QUESTION DE GRAMMAIRE.

L'air. — Avoir l'air

Voici une des expressions les plus familières de notre langue, et aussi l'une de celles qui ont donné lieu à une série d'erreurs, en tous cas de discussions presque incalculables. Pas un dictionnaire, pas une grammaire qui ne disserte, et souvent ne divague, plus ou moins longuement sur cet humble sujet. L'adjectif qui suit *avoir l'air* doit-il s'accorder avec le sujet ? — Non, disent les uns ; — Oui, répondent les autres. — Examinons à notre tour ce qu'il en est ; et, puisqu'il y a litige, qu'aucune décision autorisée, généralement acceptée, n'a prononcé en dernier ressort, essayons de nous former nous-mêmes une règle et un principe.

Nous commencerons par écouter le *Dictionnaire de l'Académie* : — “ *Cet homme, cette femme, a l'air bon, l'air méchant, à la mine d'un bon homme, d'une bonne femme, ou d'un méchant homme, d'une méchante femme. Avior l'air signifie aussi sembler, paraître ; et alors, quand le mot air est immédiatement suivi d'un adjectif, si cet adjectif se rapporte au sujet de la proposition, il doit s'accorder avec le sujet ; s'il se rapporte seulement au mot air, il doit être mis au masculin. On ne dirait pas d'une femme : Elle a l'air enceint, Elle a l'air mal fait : il faudrait dire : Elle a l'air enceinte, Elle a l'air mal faite ; et mieux : Elle a l'air d'être enceinte, d'être mal faite. Elle a l'air contente de ce qu'on vient de lui dire, Elle a l'air toute troublée. Elles avaient l'air fort embarrassées. Ils ont l'air fâchés de ce qu'ils viennent d'apprendre, etc.* ” Ces exemples inclinent vers la solution qui me paraît la seule vraie ; mais la règle est, selon

moi, mal posée, manquant de précision et de contours arrêtés. Je le montrerai tout à l'heure.

MM. Noël et Chapsal, régulateurs de notre génération aux prises avec la grammaire, arrivent ensuite pour nous dire à peu près la même chose, mais un peu plus accentuée, comme toujours, du reste, dans un sens inexact. Ces estimables auteurs réduisent habituellement la langue à un mécanisme pur, étranger au propre génie et aux tendances raisonnées ou instinctives du français. Ils écrivent donc, n° 697 : — “ On doit dire : *Cette femme a l'air bon, l'air spirituel ; et non pas : a l'air bonne l'air spirituelle.* ” Écoutez-en la raison, elle est curieuse : “ Car c'est l'extérieur qu'on représente comme bon, spirituel, et non pas la femme ! ” En sorte que cette bonté, cet esprit, ne sont attachés ici, selon MM. Noël et Chapsal, qu'à des formes apparentes, et n'ont point de réalité dans l'individu ! On ne saurait être plus superficiel. Écoutez de toute cette belle distinction une démonstration péremptoire : — “ La preuve, continuent nos grammairiens, c'est qu'on dit : *Cette femme a l'air bon, et elle est méchante ; Elle a l'air spirituel, et elle est sotte.* ” Quel est cet on qu'on nous allègue et sur lequel on s'appuie ? Voilà précisément l'embarras. Je vois, pour ma part, qu'on dit, qu'on peut dire et qu'on doit dire : *Cette femme a l'air bonne* (sous-entendu *d'être*), *et elle est méchante ; spirituelle et elle est sotte.* Convient-il d'apporter en preuve ce qui est l'objet du litige ? — Bientôt, effrayés de l'absurde où conduit cette prétendue règle, MM. Noël et Chapsal formulent une restriction importante : “ Mais doit-on dire, d'après cela : *Cette pomme a l'air cuit ; Cette terre a l'air ensemencé ; Cette robe a l'air bien fait ?* Non : car on ne dit pas qu'un air est *cuit*, qu'il est *ensemencé*, qu'il est *bien fait* : l'adjectif ne saurait se dire ici du substantif. ” — N'équivoquons pas : dans un cas comme dans l'autre, l'expression *avoir l'air* est absolument la même, représente absolument le même sens, vient aux lèvres absolument dans une circonstance comme dans l'autre : pourquoi votre différence arbitraire ? Si elle est vraie, est-elle admissible dans la pratique ? Quoi ! avant de me servir de *avoir l'air*, j'aurai à bien peser si l'adjectif qui doit terminer ma phrase peut ou non s'appliquer à *air* ? Mais c'est là un perpétuel travail, que la conversation ne com-

porte pas ! mais notre langue est infiniment plus simple que tout cela ! Qu'on y trouve un autre exemple d'irrégularité semblable ! Il n'y en a pas, mais pas un seul ! — Écoutez d'autres docteurs.

Je lis dans le grand *Dictionnaire* de M. de Vorepierre, t I, p. 62 : — Doit-on dire : *Cette femme a l'air bon, gracieux* ; ou : *Cette femme a l'air bonne, gracieuse* ? Doit-on dire : *Cette femme a l'air grosse, bossue, boiteuse* ; ou : *Cette femme a l'air gros, bossu, boiteux* ? Enfin, doit-on dire : *Cette robe a l'air bien fait* ; ou : *Cette robe a l'air bien faite* ? La question est posée : voyons la réponse : du moins aurons-nous ici une distinction moins obscure. — Toutes les fois que la locution *avoir l'air* est employée en parlant des choses, l'adjectif ou les adjectifs qui suivent le mot *air* ne s'accordent point avec lui. Ceci est net, sinon juste. Malheureusement, nous retombons dans la même difficulté ; une femme n'est point une chose, il faudra donc dire : *Elle a l'air enceint, elle a l'air mal fait* : ce qui révolte à bon droit l'Académie, comme toute personne de sens. Il est vrai que M. Vorepierre amende bientôt sa proposition, et nous avertit d'examiner si l'adjectif peut se rapporter à *air* ou s'il concerne la personne elle-même, ce qui le fera mettre au masculin ou au féminin, malgré le fameux *air* auquel on s'arrête toujours pour raisonner, et qui est bien masculin, quoi qu'on fasse. Nous retombons donc dans l'inconvénient de tout-à-l'heure, l'obligation de tourner sept fois sa langue dans sa bouche pour donner à l'esprit le temps de bien voir le rapport de l'adjectif à la personne ou à la chose.

M. Larousse n'est guère plus heureux : — “ L'adjectif placé après *avoir l'air*, dit-il, s'accorde tantôt avec *air*, tantôt avec le sujet de la proposition. Si le mot *air* peut être considéré comme signifiant *physionomie*, ce qui arrive le lorsque c'est d'une personne ou d'un être personnifié qu'il s'agit, 2^o que l'adjectif peut se dire de l'air, de la physionomie en elle-même : alors l'accord a lieu avec *air*. Dans tout autre cas, on fait accorder l'adjectif avec le sujet de la proposition : *Cette femme a l'air spirituel* (on peut dire *physionomie spirituelle*) ; *Ils ont l'air fâchés de ce qu'ils viennent d'apprendre* (dans ce sens on ne peut pas dire *physionomie fâchée, air fâché*) ; *Cette viande a l'air cuite*. ” J'arrêterai tout de suite l'auteur : pourquoi une physionomie ne serait-elle pas aussi bien

fâchée que spirituelle ? est-ce qu'on ne peut avoir l'air d'être mécontent, aigri, froissé, sans l'être au fond ? En vérité, s'il y a une nuance, elle est bien délicate !

Dans son *Dictionnaire raisonné des difficultés grammaticales et littéraires de la langue française*, M. J.-Ch. Laveaux consacre un long article à ce point de discussion : je me contenterai de l'analyser. — “ Cette question, dit-il, a été souvent agitée par les grammairiens, et il ne me semble pas qu'elle soit encore bien résolue. ” Voilà qui est moins tranchant et plus vrai : et c'est précisément parce que la question n'a pas été résolue que nous voudrions l'entourer de lumière, l'approfondir, la résoudre enfin : ce qui ne nous a jamais semblé difficile, si on prend l'expression pour ce qu'elle vaut en elle-même, et non pour les sens étranges, forcés, qu'on lui impose sans raison. — “ Pour parvenir à une solution, continue M. Laveaux, il faut observer que dans ces phrases (*Une femme a l'air hautain, gracieux* ; *Elle a l'air grosse, boiteuse* ; *Cette robe a l'air bien faite*) le mot *air* signifie tantôt manières, façons, et qu'il se dit de la manière de parler, d'agir, de marcher, de se tenir, de s'habiller, de se conduire dans le monde, et généralement de tout ce qui regarde le maintien, la contenance, la mine, le port, la grâce, toutes les façons de faire ; — et que tantôt il se prend pour apparence, extérieur. ” Ici j'avoue que je ne comprends plus. Comment ! vous faites deux catégories, les manières et les façons, l'apparence et l'extérieur, et vous ne voyez pas que c'est exactement la même chose ? Je le demande : la mine, le port, la grâce, la manière de parler, d'agir, de marcher, de se tenir, de s'habiller, toutes choses qu'on nous donne pour une classe à part, n'est-ce pas proprement, exclusivement, ce qu'on entend par l'extérieur et l'apparence ? Où serait-elle cette apparence, où serait-il cet extérieur, sinon dans toutes ces “ façons de faire ” ? A l'extérieur, à l'apparence, il n'y a qu'un seul contraire, l'intérieur. — Et notre auteur, enchanté d'avoir si bien distingué, conclut : “ Pour connaître si l'adjectif des phrases dont il est question doit s'accorder avec le mot *air*, il faut examiner si ce mot est pris dans le premier ou dans le second sens. Si dans le premier, l'adjectif s'accorde avec ce mot ; si dans le second, il s'accorde avec le sujet de la phrase. ” Écoutez l'a-

veu qui suit, et qui épaissit singulièrement nos ténèbres : " Mais il n'est pas aisé de faire cette distinction à l'égard des personnes." Et on nous le donnait tout-à-l'heure pour si simple ! " Car ce sont les manières et les façons qui forment en grande partie l'apparence, l'extérieur, et par conséquent l'apparence, l'extérieur, résulte en grande partie des manières, des façons, etc." Je le crois bien ; et non-seulement *en grande partie*, mais essentiellement et toujours. Ainsi se trouve détruite du premier coup la règle qui devait faire disparaître le grave embarras.—Notre auteur essaie bien de se rattrapper aux branches, et de revenir sur ce quasi-aveu d'impuissance : — " Le moyen de distinguer ces deux choses, dans le sens dont il s'agit, c'est d'examiner si la modification exprimée par l'adjectif peut convenir à l'air pris dans le sens de manières, façons, etc., ou à l'air pris dans le sens d'apparence, d'extérieur." Toujours la même et impossible distinction.... Essayons l'application de ce moyen. On demande s'il faut dire : *Cette femme a l'air fier*, ou *cette femme a l'air fière*. J'examine d'abord si l'idée de fierté comprise dans l'adjectif *fier* peut être attribuée aux manières, aux façons, etc. : et je trouve que c'est particulièrement par les manières, les façons, etc., que se manifeste la fierté : j'en conclus que la fierté convient à l'air pris en ce sens, que l'adjectif *fier* convient à ce substantif, et qu'on peut dire : *Cette femme a l'air fier*. Mais, si je considère que, par le mot *air*, on peut entendre aussi l'apparence, l'extérieur, je serai obligé de convenir qu'on peut dire également : *Cette femme a l'air fière* : car, la fierté ne convenant point à l'apparence, comme elle convient aux manières, aux façons, aux gestes, etc., je ne puis, en ce sens, faire accorder l'adjectif qu'avec le sujet de la proposition. Dans *cette femme a l'air fier*, j'appelle l'attention sur ses manières, ses façons, ses démarches, ses gestes, ses discours ; quand je dis *Cette femme a l'air fière*, je n'ai en vue que l'apparence, l'extérieur qui résulte de ses manières, et qui fait présumer qu'elle a de la fierté dans l'âme. Aussi, par ces deux phrases, j'exprime deux manières différentes : ce qui suffit pour les autoriser..." — De bonne foi, s'imaginait-on qu'une pareille métaphysique soit nécessaire pour faire usage d'une expression française aussi

simple ? Il deviendra indispensable de faire des cours de logique et de physiognomonie, d'être un philosophe et un observateur consommé, pour s'adresser à un de nos termes les plus ordinaires !

M. Laveaux développe encore son raisonnement et ses considérations. " Il faut conclure, écrit-il, — 1^o Que, lorsque le sujet est un nom de chose, l'adjectif ne peut se rapporter qu'à ce sujet : car, les choses n'ayant point de manières, de façons d'agir, etc., *air*, dans les phrases où elles sont exprimées, ne peut signifier autre chose qu'apparence ou extérieur. On dira donc : *Cette robe a l'air bien faite*, *Cette soupe a l'air bonne*, *Cette poire a l'air mûre*, *Cette proposition n'a pas l'air sérieuse*. (Ceci est tiré de Voltaire, *Remarques sur les Horaces*, acte II, sc 7.) — 2^o Que, lorsqu'il s'agit de personnes, et que la modification exprimée par l'adjectif convient au substantif *air*, dans le sens de manières, de façons, etc., on doit le faire accorder avec le substantif *air*, si l'on a l'intention de le prendre en ce sens ; mais que, dans le cas où l'on aurait l'intention d'exprimer par ce mot l'apparence ou l'extérieur, il faudrait faire accorder l'adjectif avec le sujet de la proposition. Ainsi l'on peut dire, selon la manière d'idée qu'on veut exprimer : *Cette femme a l'air hautain*, dans le sens de manières, et *Cette femme a l'air hautaine*, dans le sens d'apparence, d'extérieur ; *Cette femme a l'air fier*, a les manières fières ; ou *Cette femme a l'air fière*, a l'air, l'apparence d'être fière ; *Cette femme a l'air embarrassée*, est embarrassée, etc. — 3^o Que, lorsqu'il s'agit de personnes et que la modification exprimée par l'adjectif ne peut convenir au substantif *air*, pris dans le sens de manières, façons, etc., on ne peut faire accorder qu'avec le sujet de la proposition, et qu'ainsi il faut dire : *Elle a l'air grosse*, *boiteuse*, *bossue*, *incommodée* ; *Elle a l'air heureuse*, *contente*, *bonne*, etc." Tirez-vous-en comme vous pourrez ! Pour moi, je déclare sincèrement que je préférerais m'interdire à tout jamais l'usage de l'expression *avoir l'air* au labeur formidable de creuser ainsi les tenants et les aboutissants d'une question analytique et philosophique. Donnons acte, toutefois, à M. Laveaux de ce qu'il nous permet de dire : *Cette femme a l'air heureuse*, *bonne*, *contente*. MM. Noël et Chapsal nous l'avaient parfaitement interdit. C'est un pas vers ce qui me semble la vraie, l'u-

nique solution, la solution grammaticale et logique. — Je ne serai point arrêté, pour la formule, par cette phrase de Fénelon, en parlant de statues : *En voilà une qui a l'air bien grossier* ; car elle serait condamnée même par les grammairiens que je viens de citer, puisqu'il s'agit d'une chose. Je ne le serai pas davantage par Boileau disant d'une femme : *je lui trouve l'air bien coquet* : en cela d'accord avec les mêmes grammairiens. Si autorisés que soient ces deux écrivains ils ne sont pas infaillibles : Fénelon, par exemple, dit que toujours *se rappeler d'une chose, fleurir un jardin*, etc. — Bref, toutes ces distinctions, ces règles obscures, impraticables, jetterai sur notre langue une obscurité qu'elle repousse. Nous sommes trop clairs pour faire reposer nos principes grammaticaux sur ces "sentences cornues et frivoles," pour parler comme un écrivain du 16e siècle. "La langue française, dit Mme de Staël (*Allemagne*, ch. Xlle), n'est vraiment riche que dans les tournures qui expriment les rapports les plus déliés de la société : elle est pauvre et circonscrite dans tout ce qui tient à l'imagination et à la philosophie." A plus forte raison n'est-il pas dans sa nature de s'agencer laborieusement, et par de longs circuits, dans ses mots usuels et populaires.

Que de discussions évitées, que d'efforts fatigants épargnés, que de papier, que d'encre économisés, si l'on avait fait attention tout bonnement, sans plus, à la nature de l'expression *avoir l'air* ! On s'est obstiné à y découvrir deux choses, un verbe et un substantif séparés, exprimant une idée, régis chacun par une loi spéciale, demandant chacun un examen et une marche à part. Or, il n'en est vraiment rien : *avoir l'air* n'est qu'une formule verbale (si je puis m'exprimer ainsi) équivalant directement à un verbe. *Air* est un substantif quand je l'isole, *avoir* sera également un verbe mais si je les unis pour en faire l'expression *avoir l'air*, j'entends former une sorte de verbe, ou plutôt, je le répète, une formule verbale qui ne se scinde point, et qui devient le synonyme rigoureux de *paraître*. L'Académie l'avait observé ; son erreur ne vient que de ce qu'elle en fait un des sens de *avoir l'air*, tandis qu'elle n'en a pas d'autre. *Paraître, avoir l'air*, synonymes toujours. Et, si l'on en doutait encore, qu'on veuille bien se rappeler

que les deux expressions se plient exactement aux mêmes usages : *Ce livre me paraît bien imprimé ; cette maison me semble trop grande*, se rendent tout aussi bien, tout aussi fréquemment, tout aussi élégamment, par *cette maison m'a l'air trop grande, ce livre m'a l'air bien imprimé*. *M'a l'air, me paraît* : la présence de ce pronom ne prouve-t-elle pas une synonyme parfaite ? Il en sera autrement si je dis : *Cette dame a un air hautain* : là ce n'est plus du tout l'expression verbale consacrée ; j'y vois un verbe suivi de son régime direct et séparé ; alors, évidemment, l'adjectif s'accordera avec ce régime ; point de doute là-dessus. Quand je dis : *Il a l'air en-dessous*, il n'y a point là d'adjectif ; *a l'air* est pour *paraît, semble* : synonyme encore. Par conséquent, *cette femme a l'air* (ou *paraît*) hautaine, bossue, enceinte, boiteuse, etc. ; toute distinction d'extérieur, de manières, que sais-je ? devient superflue. Dira-t-on : *Cet homme m'a un air colère* ? Assurément jamais : *Avoir l'air, avoir un air*, sont des expressions tout-à-fait distinctes, et c'est entre elles qu'il fallait les distinctions précédentes. Choses ou personnes, peu importe : *avoir l'air* équivalant à *paraître* : il sera régimentiquement comme *paraître*.

Veut-on un autre point de vue tout aussi vrai ? Dans *avoir l'air*, il y a un sous-entendu qu'on oublie quand on se lance dans les pointilleuses considérations ici réfutées : c'est le verbe *être*. *Avoir l'air*, c'est *avoir l'air d'être* : dès-lors l'adjectif s'accordera forcément avec le sujet. *Cette femme a l'air d'être bonne, cette femme a l'air bonne* : même formule exactement. Mais, à côté, *cette femme a un air bon*, la question a changé de face : je tiens un substantif, un régime direct qui ne se confond plus avec le verbe, dans une expression consacrée. C'est pourquoi, dans le premier cas, accord avec le sujet, dans le second, accord avec le régime. Y a-t-il rien de plus simple ?

Le peuple a le sentiment de cette règle ; j'entends celui qui, sans être grammairien le moins du monde, parle cependant assez bien sa langue dans les relations et les habitudes quotidiennes de la vie. Jamais vous ne lui entendrez dire : *Cette personne a l'air orgueilleux* ; il mettra, d'instinct, *orgueilleuse* ; vous ne lui ferez pas comprendre autre chose, de quelque savant raisonnement que vous assiégiez son esprit.

Dans cet exemple encore, *Madame a l'air de bonne humeur*, ou autres semblables, pensez-vous que *de bonne humeur* se rapporte à *air* ou à *Madame*? Q'est-ce donc qui unit *Madame* à *de bonne humeur*? C'est l'expresson composée, mais unie par le sens, *avoir l'air*, synonyme de *paraître*. Substantif de sa nature, *air* cesse en quelque sorte de l'être, dans cette circonstance, pour se confondre avec *avoir*; en sorte qu'on pourrait presque l'écrire avec trait d'union: *avoir-l'air*

Avec cette règle, je ne serai plus exposé, en voyant une porte douteusement fermée, à m'arrêter quelques instants pour considérer si je dois dire: *Cette porte a l'air ouvert*, ou *elle a l'air ouverte*; *cette maison a l'air terminé*, ou *terminée*. Je sais que *avoir l'air* signifie *paraître*, que j'ai sous-entendu d'être, et en aucun cas je ne me trouverai embarrassé, parce que je ferai toujours l'accord.

Dernier exemple, ou plutôt dernière application: *Cette femme paraît, a l'air, a l'air d'être, pleine de bonté*: trois expressions équivalentes et synonymes.

SOLUTION. — Nous croyons que, dans l'expression *avoir l'air*, synonyme de *paraître*, l'adjectif se rapporte directement, exclusivement, au sujet, avec lequel seul il doit s'accorder, en tout cas, toujours, qu'il y ait nom de personne ou nom de chose. On dira donc, selon nous, malgré MM. Noël et Chapsal, malgré les autres grammairiens qui les ont copiés, ou qui les ont précédés: *Cette femme a l'air grande, haute, bonne, bienfaisante*, etc.; attendu que le mot *air* ne forme point ici un substantif à part, mais se confond et se perd dans l'expression même de *avoir l'air*, sous-entendu *d'être*. Si la phrase porte *avoir un air*, à la bonne heure, faites accorder avec *air*; en dehors de là, non.

V. POSTEL.

Phrases à corriger.

1° Du Bellay ne fit guère autre chose que veiller sur une grande fortune très en désordre, et s'efforcer de réparer les brèches qu'une négligence fastueuse avait laissé s'ouvrir.

2° Ce qui a illustré S. François de Paule sont ses miracles et son ardent amour de la sainte pauvreté.

3° Le feu se déclara, sans qu'on n'ait

pu découvrir comment, dans la couverture du séminaire; heureusement on put l'éteindre avant qu'il n'eut causé des dommages considérables.

4° Notre perte a été moindre que nous nous l'étions figurée dans le moment.

5° Il m'est permis de prévoir et de répondre à toutes les objections que l'on pourra me faire sur cette méthode d'enseignement que, depuis assez longtemps, je mets en pratique.

6° Je ne doute pas que l'homme le plus malheureux sur la terre est celui qui est le plus adonné à ses passions.

7° Harpocrate nous a fait grâce de sa présence pour le temps des vacances, et personne a songé à lui.

8° Roy fût frappé le premier. Il reçut un coup de couteau dans le côté gauche, d'un pouce de profondeur.

9° A la suite de la fête nationale (la Saint-Jean-Baptiste de 1880), le catholicisme n'a pas paru plus en danger qu'avant, et toute cette vaste région de Montréal à Québec croupit encore dans les ténèbres du romanisme, et aucun temple ne surgit en dehors de Québec.

10° Les inondations ne se sont faites sentir que sur les bords de la Rivière Rouge et de l'Assiniboine.

Corrections.

1° Du Bellay ne fit guère autre chose que veiller sur une grande fortune très en désordre, et s'efforcer de réparer les brèches qu'une négligence fastueuse avait laissées s'ouvrir.

2° Ce qui a illustré S. François de Paule, ce sont ses miracles et son ardent amour de la sainte pauvreté.

3° Le feu se déclara dans la couverture du séminaire sans qu'on ait pu découvrir comment; heureusement, on put l'éteindre avant qu'il eût causé des dommages considérables.

4° Notre perte a été moindre que nous nous l'étions figuré dans le moment.

5° Il m'est permis de prévoir toutes les objections que l'on pourra me faire sur cette méthode d'enseignement que je mets en pratique depuis assez longtemps, et il m'est également permis d'y répondre.

6° Je ne doute pas que l'homme le plus malheureux sur la terre ne soit celui qui est le plus adonné à ses passions.

7° Harpocrate nous a fait grâce de sa

présence pour le temps des vacances, et personne n'a songé à lui.

8^o Roy fut frappé le premier. Il reçut, dans le côté gauche, un coup de couteau d'un pouce de profondeur.

9^o A la suite de la fête nationale, le catholicisme n'a pas paru plus en danger qu'auparavant, et toute cette vaste région de Montréal à Québec croupit encore dans les ténèbres du romanisme, et aucun temple ne surgit en dehors de Québec.

10^o Les inondations ne se sont fait sentir que sur les bords de la Rivière-Rouge et de l'Assiniboine.

J. D. C.

DICTÉES D'ORTHOGRAPHE USUELLE

I. LA SOURIS RAISONNEUSE.

Une jeune souris, instruite par sa mère à éviter des pièges, passe un jour devant une souricière où se trouvait suspendu, dans un perfide équilibre, un morceau de lard à moitié rôti. Alléchée par le fumet, notre jeune étourdie s'arrête, et, contemplant ce friand morceau : "O lard trompeur, dit-elle, je me garderai bien de te donner un coup de dent, car je sais que tu n'es qu'un piège ;" et, ce disant, elle pensait en elle-même : "Mais je puis bien du moins me délecter à son appétissante odeur ?" Et aussitôt d'allonger le museau (1) ; elle touche par mégarde le lard fatal ; le ressort joue, la trappe tombe, et la pauvre souris reste prise.

Qui aime le danger y trouve la mort. (*Petites Lectures italiennes.*)

(1) Et aussitôt elle allonge le museau.

II. LES HIRONDELLES.

(Attirer l'attention des élèves sur les mots écrits en italiques.)

Les naturalistes ont consacré des pages tout entières à l'histoire des hirondelles ; les poètes les ont chantées, et on les a citées comme des exemples de fidélité et de douceur inaltérables. A toutes les époques, même au plus reculées, et chez les peuples quels qu'ils soient, elles ont été regardées comme susceptibles de sociabilité et les amis mêmes (1) de l'homme. Si quelques espèces, témoin (2) celles que l'on a vues quelquefois s'établir dans les bois touffus, recherchent la solitude, le

plus grand nombre se plaisent (3) dans les lieux habités, et une foule d'entre elles choisissent les maisons pour y construire leurs nids. Dans l'ancienne Grèce, elles étaient respectées, et ceux qui leur avaient nui étaient considérés comme des gens insensés et punissables.

La nation grecque, avant d'avoir eu ses Lycurgue et ses Solon (4), reconnaissait aussi les services que rendent à l'agriculture et à la sylviculture (5) ces myriades (6) d'oiseaux purgeant l'air d'un nombre incalculable d'insectes incommodes. De nos jours, dans la plupart de nos campagnes, où les bonnes traditions se sont maintenues, on se garde bien de porter atteinte aux nids d'hirondelles ; plusieurs personnes mêmes s'imaginent qu'il arriverait malheur à la maison où une pareille destruction se serait accomplie volontairement. (Extrait de l'Éducateur.)

(1) Nous préférons même, attendu que ce mot nous paraît exprimer ici une idée d'extension.

(2) Témoin est employé ici adverbialement.

(3) Mieux se plaît.

(4) Célèbres législateurs grecs. Ces noms s'écrivent ici au singulier, parce qu'ils conservent leur caractère de noms propres.

(5) Science qui a pour objet la culture et l'entretien des bois et des forêts.

(6) Nombres infinis.

III. LE DÉVOUEMENT FILIAL.

Un Romain du temps de la République, le vieil Appius, venait d'être proscrit à la suite des discordes civiles qui agitaient Rome. L'arrêt de proscription portait que les bannis, sous peine de mort, eussent à quitter la ville dans un délai de quelques heures. Mais le vieil Appius était infirme. Tous ses amis l'avaient abandonné.

Comment s'enfuir ?

Le vieil Appius se résignait à mourir.

C'est alors que son fils accourut et lui dit :

"Mon père, puisque vous ne pouvez marcher, c'est moi qui vous porterai dans mes bras, comme jadis, quand j'étais enfant, vous me portiez dans les vôtres."

Et en effet, malgré les résistances de son père, malgré sa propre faiblesse, l'enfant se chargea du lourd et précieux fardeau. Et l'on vit dans les rues de Rome marcher précipitamment ce fils qui emportait son père...

L'heure avançait ; les portes de la ville étaient encore loin : il fallut courir. L'enfant courut.

L'amour filial lui donnait des ailes.

Enfin on arriva au terme du voyage.
Le fils d'Appius tomba évanoui, épuisé.
Mais que lui importait ? Il avait sauvé son père. (COMPAYRÉ.)

IV. LES CROISÉS.

Dès que le printemps parut, rien ne put contenir l'impatience des croisés ; ils se mirent en marche pour se rendre dans les lieux où ils devaient se rassembler. Le plus grand nombre étaient (1) à pied ; quelques cavaliers paraissaient au milieu de la multitude ; plusieurs voyageaient sur des chars traînés par des bœufs ferrés ; d'autres côtoyaient la mer, descendaient les fleuves dans des barques : ils étaient vêtus diversement, armés de lances, d'épées, de javelots, de massues de fer, et la foule des croisés offrait un mélange bizarre et confus de toutes les conditions et de tous les rangs ; des femmes paraissaient en armes au milieu des guerriers. On voyait la vieillesse à côté de l'enfance, l'opulence près de la misère ; le casque était confondu avec le froc, la mitre avec l'épée, le seigneur avec les serfs, le maître avec ses serviteurs. Près des villes, près des forteresses, dans les plaines, sur les montagnes, s'élevaient des tentes, des pavillons pour les chevaliers et des autels dressés à la hâte pour l'office divin ; partout se déployait un appareil de guerre et de fêtes solennelles. (MICHAUD.)

(1) Mieux était.

V. L'AVE MARIA.

Un saint missionnaire de nos jours raconte le fait suivant : Un pécheur âgé, dont la vie avait été fort scandaleuse, me fait prier de le venir visiter. Je me rends à son invitation, et je vois un vieillard qui se jette à mon cou en me disant : "Voici, monsieur, un pécheur abominable, sauvez-moi !" Je le rassure, puis je lui demande, au nom de la gloire de Dieu, de me faire connaître ce qui a décidé sa conversion. — Je l'ignore absolument, mon père. — Avez-vous suivi nos instructions ? — Jamais. — Vos amis vous ont-ils encouragé ? — Je n'en ai point, et je les eusse choisis tels qu'ils m'eussent plutôt dissuadé de revenir à Dieu. — Vous allez peut-être aux offices ? — Jamais ! — En ce moment, mes yeux s'arrêtent sur un tableau de la sainte Vierge. — Quoi ! lui dis-je, un tel tableau chez vous ? — Oui, monsieur, reprend le vieillard, je

n'ai respecté que cela, et je me souviens que chaque jour je récite un *Ave Maria* devant ce tableau, pour obéir à la volonté de ma mère. — Ah ! réjouissez-vous, monsieur, m'écriai-je tout ému, c'est à Marie et à ce faible tribut de respect que vous devez votre conversion et le ciel !" (Petites Lectures.)

J. O. C.

Une leçon d'Arithmétique.

Le maître s'adressant à ses élèves :
Nous allons faire aujourd'hui, mes enfants, une récapitulation de fractions.

Joseph, allez au tableau noir ; écrivez

$$8\frac{1}{2} \text{ de } 6\frac{1}{2} \text{ de } 4 \times \frac{2}{3} \text{ de } \frac{4}{5} \text{ de } \frac{1}{13} \times \frac{1}{7} \div 6\frac{1}{4} \text{ de } \frac{8\frac{1}{2}}{7\frac{1}{2}}$$

Bien. Dites-moi quelle espèce de règle je viens de vous donner ?

E. Une division de fractions.

M. C'est cela. Qu'appellez-vous division de fractions ?

E. La division de fractions est une opération par laquelle on cherche combien de fois un nombre, composé de fractions, appelé diviseur est contenu dans un autre, composé aussi de fractions, appelé dividende.

M. Soulignez le dividende, et mettez un trait sur le diviseur.

$$8\frac{1}{2} \text{ de } 6\frac{1}{2} \text{ de } 4 \times \frac{2}{3} \text{ de } \frac{4}{5} \text{ de } \frac{1}{13} \times \frac{1}{7} \div 6\frac{1}{4} \text{ de } \frac{8\frac{1}{2}}{7\frac{1}{2}}$$

Bien. Comment faites-vous une division de fractions ?

E. Je réduis les fractions composées et les fractions complexes, s'il y en a, en fractions simples, les nombres entiers et les nombres mixtes en fractions improprement dites ; puis je renverse les termes du diviseur, et je procède comme une multiplication de fractions.

M. Avez-vous dans cette règle des fractions composées, complexes ou mixtes ?

E. J'ai trois fractions composées, dans lesquelles se trouvent des fractions mixtes, un nombre entier, et une fraction complexe.

M. Bien. Pour faire cette division, vous allez donc commencer par réduire vos

fractions composées en fractions simples. Quelle est la règle de cette réduction ?

E. Pour réduire des fractions composées en fractions simples, je réduis d'abord les nombres entiers, les fractions improprement dites, et les fractions complexes en fractions simples ; puis, je multiplie tous les numérateurs ensemble pour former un nouveau numérateur, et tous les dénominateurs pour un nouveau dénominateur.

M. Lisez-moi vos trois fractions composées.

$$\begin{aligned} \text{E. } 1^\circ & 8\frac{3}{4} \text{ de } 6\frac{1}{2} \text{ de } 4 ; \\ & 2^\circ \frac{2}{3} \text{ de } \frac{4}{5} \text{ de } \frac{1}{13} ; \\ & 3^\circ 6\frac{3}{4} \text{ de } \frac{8\frac{1}{2}}{7\frac{1}{3}} . \end{aligned}$$

M. De quoi se compose la première de ces fractions ?

E. Elle se compose de deux fractions mixtes, $8\frac{3}{4}$ et $6\frac{1}{2}$, et d'un nombre entier, 4.

M. Pour réduire cette fraction composée en fraction simple, vous allez réduire le nombre entier et les fractions mixtes en fractions improprement dites. Comment réduisez-vous un nombre entier en fraction improprement dite ?

E. Je place 1 sous le nombre entier.

Ainsi 4 réduit en fraction impropre-

$$\text{ment dite} = \frac{4}{1}$$

M. Comment réduisez-vous une fraction mixte ?

E. Je multiplie la partie entière par le dénominateur de la fraction ; au produit j'ajoute le numérateur, et je place la somme sur le dénominateur donné.

$$\text{Ainsi } 8\frac{3}{4} = \frac{35}{4} ; \text{ car, } 8 \times 4 = 32, \text{ et } 32 + 3 = 35.$$

Plaçant cette somme sur 4, le dénomi-

$$\text{nateur donné, j'aurai } \frac{35}{4}$$

$$6 \times 2 = 12, \text{ et } 12 + 1 = 13, \text{ d'où } 6\frac{1}{2} = \frac{13}{2}$$

M. Réduisez maintenant votre fraction composée.

$$\begin{aligned} \text{E. } \frac{35}{4} \text{ de } \frac{13}{2} \text{ de } \frac{4}{1} &= \frac{35 \times 13 \times 4}{4 \times 2 \times 1} \\ &= \frac{35 \times 13}{2} = \frac{455}{2} . \end{aligned}$$

M. Réduisez votre 2^e fraction composée.

$$\text{E. } \frac{2}{3} \text{ de } \frac{4}{5} \text{ de } \frac{1}{13} = \frac{2 \times 4 \times 1}{3 \times 5 \times 13} = \frac{8}{195}$$

M. Quelles fractions avez-vous dans votre 3^e fraction composée ?

E. Une fraction mixte, $6\frac{3}{4}$, et une frac-

$$\text{tion complexe, } \frac{8\frac{1}{2}}{7\frac{1}{3}} .$$

M. Réduisez d'abord votre fraction mixte en fraction improprement dite ; ensuite vous réduirez votre fraction complexe en fraction simple.

$$\text{E. } 6 \times 4 = 24, \text{ et } 24 + 3 = 27 ; \text{ d'où } 6\frac{3}{4} = \frac{27}{4}$$

M. Comment réduisez-vous une fraction complexe en fraction simple ?

E. Je réduis le numérateur et le dénominateur en fractions simples ; ensuite, je multiplie les deux extrêmes ensemble pour avoir un nouveau numérateur, et les deux moyens pour obtenir un nouveau dénominateur.

$$\text{Ainsi, } \frac{8\frac{1}{2}}{7\frac{1}{3}} = \frac{\frac{17}{2}}{\frac{22}{3}} = \frac{17 \times 3}{2 \times 22} = \frac{51}{44}$$

$$\text{M. Réduisez maintenant } \frac{27}{4} \text{ de } \frac{51}{44}$$

en fraction simple.

$$\text{E. } \frac{27}{4} \text{ de } \frac{51}{44} = \frac{27 \times 51}{4 \times 44} = \frac{3 \times 81}{4 \times 4} = \frac{243}{16}$$

$$\frac{255}{32}$$

M. Toutes vos fractions composées sont ainsi réduites en fractions simples ; que vous reste-t-il encore à faire pour effectuer la division demandée ?

E. Il me reste encore à renverser les termes du diviseur et à effectuer la multiplication de fractions.

M. Lisez votre division, la fraction étant ainsi réduite.

$$E. \frac{455}{2} \times \frac{8}{195} \times \frac{1}{7} \div \frac{255}{32}$$

M. Renversez les termes du diviseur, et faites la multiplication.

$$E. \frac{455}{2} \times \frac{8}{195} \times \frac{1}{7} \times \frac{32}{255} \text{ . Cancel-}$$

lant ces fractions : $\frac{455}{2} \times \frac{8}{195} \times \frac{1}{7} \times \frac{32}{255}$

$$= \frac{4 \times 32}{3 \times 255} = \frac{128}{765}$$

M. Qu'est-ce que $\frac{128}{765}$?

E. C'est la réponse.

M. C'est bien—C'est la réponse ; mais est-ce un nombre entier ou une fraction ?

E. C'est une fraction.

M. Qu'est-ce qu'une fraction ?

E. Une fraction est une ou plusieurs parties de l'unité.

M. Expliquez cela par un exemple.

E. Je divise une pomme en quatre parties. Si je prends 1 de ces parties, j'aurai un quart de la pomme ; si j'en prends 3 parties, j'en aurai trois quarts. Ce quart et ces trois quarts sont des fractions.

M. Comment écrivez-vous toute fraction ?

E. Toute fraction s'écrit par deux nombres, appelés termes de la fraction, placés l'un au-dessus de l'autre et séparés par un trait horizontal.

Un quart s'écrit $\frac{1}{4}$; trois quarts s'écrivent $\frac{3}{4}$.

M. Comment appelez-vous chacun de ces nombres, et qu'indiquent-ils ?

E. Le nombre écrit sous la ligne s'ap-

pelle le dénominateur : il indique en combien de parties l'unité a été divisée.

Dans $\frac{3}{4}$, 4 est le dénominateur, et indique que l'unité a été divisée en quatre parties.

On appelle le nombre placé au-dessus de la ligne le numérateur : il indique le nombre de parties que renferme la fraction.

Dans $\frac{3}{4}$, 3 est le numérateur et indique que 3 parties de l'unité ont été réunies.

M. En combien de classes divisez-vous les fractions ?

E. En deux classes : les fractions ordinaires et les fractions décimales.

M. Qu'est-ce qu'une fraction décimale ?

E. C'est une fraction dont le dénominateur est 1 suivi de un ou de plusieurs zéros.

M. Comment appelez-vous les autres fractions ?

E. Les autres fractions sont appelées fractions ordinaires.

M. En combien d'espèces divise-t-on les fractions ordinaires ?

E. Les fractions ordinaires se divisent en six espèces : fractions proprement dites, improprement dites, mixtes, simples, composées et complexes.

M. Définissez chacune de ces fractions, et donnez-en des exemples.

E. 1° Une fraction proprement dite est celle dont le dénominateur est plus grand que l'unité :

$$\frac{3}{4}, \frac{4}{5}, \frac{1}{7}, \frac{1}{13} \text{ sont des fractions}$$

proprement dites.

2° Une fraction improprement dite est celle dont le numérateur est aussi grand ou plus grand que le dénominateur :

$$\frac{27}{1}, \frac{4}{1}, \frac{10}{10} \text{ sont des fractions}$$

improprement dites.

3° Une fraction mixte est une fraction accompagnée d'un nombre entier :

$$8 \frac{3}{4}, 6 \frac{1}{2}, 6 \frac{3}{4} \text{ sont des fractions mixtes.}$$

4° Une fraction simple est celle qui exprime une ou plusieurs parties d'une unité :

$\frac{3}{4}$, $\frac{4}{13}$, $\frac{5}{12}$ sont des fractions simples,

5° Une fraction composée est celle qui exprime une ou plusieurs parties d'une fraction. On l'appelle aussi fraction de fraction :

$\frac{1}{2}$ de $\frac{3}{4}$ de $\frac{5}{6}$ est une fraction composée.

6° Une fraction complexe est celle dont le numérateur et le dénominateur sont composés de fractions :

$\frac{8\frac{1}{2}}{7\frac{1}{3}}$, $\frac{\frac{3}{4}}{1\frac{5}{12}}$, $\frac{6\frac{1}{2}}{7\frac{1}{2}}$ sont des fractions complexes.

M. Laissez-moi vous donner un exemple sensible d'une fraction. Je vais me servir de celui qu'Edouard a donné :

$\frac{1}{2}$ de $\frac{3}{4}$ de $\frac{5}{6}$. Ecoutez bien, je vous ferai répéter ce même exemple.

Voici une règle. Vous la divisez en six parties, et vous en prenez cinq ; cela donne une fraction simple, $\frac{5}{6}$.

Vous divisez ensuite en quatre parties la longueur exprimée par 5, et vous en prenez 3 parties ; cela vous donne une fraction qui est les $\frac{3}{4}$ d'une autre fraction : car ce n'est pas $\frac{3}{4}$ de la règle entière, mais les $\frac{3}{4}$ des $\frac{5}{6}$.

Vous divisez par 2 la longueur exprimée par 3, et vous en prenez 1 partie ; cela vous donne une fraction, $\frac{1}{2}$, mais une fraction de fraction ; car ce n'est pas $\frac{1}{2}$ de la règle entière, mais $\frac{1}{2}$ de $\frac{3}{4}$ de $\frac{5}{6}$.

JOSEPH CUROTTE.

PROBLÈMES DIVERS.

I. Une société a fait un emprunt de 12850 fr. Le 1^{er} mois, ses opérations ont donné un bénéfice de 385 fr., le 2^e mois 418 fr., le 3^e 530 fr., le 4^e 697 fr., le 5^e

864 fr., et le 6^e 1089 fr. Elle consacre ces bénéfices au remboursement d'une partie de sa dette ; combien devrat-elle encore ? (L'Éducateur.)

Réponse : 8867 fr.

Solution :

fr. 385 + fr. 418 + fr. 530 + fr. 697 + fr. 864 + fr. 1089 = fr. 3983, somme des différents bénéfices.

fr. 12850 — fr. 3983 = fr. 8867, ce que la société doit encore.

II. Un tonneau contenait 2500 litres. On en a successivement retiré un tonneau de 285 l, un 2^e de 163 l, un 3^e de 115 l, deux de 90 l chacun et un 6^e de 69 l. Combien reste-t-il de litres dans le tonneau ? (L'Éducateur.)

Réponse : 1688 litres.

Solution :

285 + 163 + 115 + 2 × 90 + 69 = 812, total des litres qu'on a successivement retirés du tonneau.

2500 — 812 = 1688, nombre de litres qui restent dans le tonneau.

III. En revendant à raison de fr. 1.80 le kg un fût d'huile qui lui coûtait fr. 1.55 le kg, un épicier a réalisé un bénéfice total de 26 fr. A combien lui revenait ce fût d'huile ? (Extrait du Manuel général des Instituteurs français.)

Réponse : à fr. 161.20.

Solution :

fr. 1.80 — fr. 1.55 = fr. 0.25, bénéfice réalisé sur chaque kg d'huile.

fr. 26

fr. 0.25 = 104, contenu du fût

exprimé en kg.

104 × fr. 1.55 = fr. 161.20, coût du fût d'huile.

IV. Dans une ville il a été abattu pendant l'année 1880 : 1462 bœufs du poids moyen de 577 kg, 341 vaches de 375 kg, 2556 porcs de 125 kg, 3393 veaux de 54 kg et 1857 moutons de 40 kg. Combien a-t-il été abattu de pièces de bétail ? Quel est le poids total ? (GUILLON.)

Réponse : 9609 pièces de bétail, 1548451 kg.

Solution :

1462 + 341 + 2556 + 3393 + 1857 = 9609, nombre de pièces de bétail.

1462 × 577 = 843574 kg., ce que pèsent les bœufs.

341 × 375 = 127875 kg., ce que pèsent les vaches.

2556 × 125 = 319500 kg., ce que pèsent les porcs.

3393 × 54 = 183222 kg., ce que pèsent les veaux.

1857 × 40 = 74280 kg., ce que pèsent les moutons.

843574 + 127875 + 319500 + 183222 + 74280 = 1548451 kg., poids total du bétail.

V. On a acheté 25 pièces de rubans de 50 mètres chacune, pour la somme de 1000 fr. Combien faut-il revendre le mètre de ces rubans pour gagner fr. 28.81 par pièce, sachant qu'en détaillant on perd 85 centimètres sur la pièce ? (L'Éducateur.)

Réponse : fr. 1.40 le mètre.

Solution :

$$\frac{1000 \text{ fr.}}{25} = \text{fr. } 40, \text{ ce que chaque pièce a coûté.}$$

fr. 40 + fr. 28.81 = fr. 68.81, prix auquel chaque pièce doit être revendue.

50m. — 0m.85 = 49.15 mètres, ce à quoi revient chaque pièce dans le détail.

$$\frac{\text{fr. } 68.81}{49.15} = \text{fr. } 1.40, \text{ prix demandé.}$$

VI. Il faut 1 hect. 15 de froment pour ensemer un champ de 40 ares. Combien faudra-t-il pour ensemer un champ ayant la forme d'un trapèze et mesurant 257 m. à l'une des bases, 219m. à l'autre et 75m,5 de hauteur ? (L'Éducateur.)

Réponse : 5 hect. 17 lit.

Solution :

$$\frac{257 + 219}{2} = 238\text{m., mesure moyenne des bases du trapèze.}$$

238 × 75.5 = 17969 mètres carrés, surface du trapèze ;

Ou 179.69 = même surface exprimée en ares.

$$\frac{1.15 \times 179.69}{40} = 5.166\text{.....,}$$

soit 5 hect. 17 lit., quantité de froment demandée.

J. O. C.

PROBLÈMES D'ALGÈBRE.

Questions relatives aux équations du premier degré à plusieurs inconnues.

I. Trouver deux nombres dont la somme soit 70 et la différence 16. (Terquem.)
Réponse : 43 et 27.

Solution :

Soient x = le plus grand des deux nombres,

Et y = le plus petit.

D'après l'énoncé du problème,

$$\begin{aligned} x + y &= 70 & (1) \\ x - y &= 16 & (2) \end{aligned}$$

Si nous ajoutons membre à membre les équations (1) et (2), nous aurons

$$2x = 86 ;$$

D'où $x = 43$, le plus grand des deux nombres.

En remplaçant x par sa valeur dans l'équation (1) ou (2), nous trouvons

$$43 + y = 70 ;$$

$$\text{D'où } y = 70 - 43 = 27 ;$$

Ou bien $43 - y = 16,$

D'où $y = 27$, le plus petit des deux nombres.

II. Trouver deux nombres dont la somme soit égale à a et la différence à b . (Terquem.)

$$\text{Réponse : } \frac{a + b}{2}, \frac{a - b}{2}.$$

Solution :

Soient x et y = ces nombres ;

$$\text{Alors } x + y = a \quad (1)$$

$$\text{Et } x - y = b \quad (2)$$

Ajoutons membre à membre les deux équations ci-dessus, et nous aurons

$$2x = a + b;$$

D'où $x = \frac{a + b}{2}$, premier
des deux nombres.

Remplaçons x par sa valeur dans une
des équations (1) et (2), nous aurons

$$\frac{a + b}{2} + y = a,$$

$$\begin{aligned} a + b + 2y &= 2a, \\ 2y &= a - b; \end{aligned}$$

D'où $y = \frac{a - b}{2}$, dernier
des deux nombres.

III. Deux sacs d'argent contiennent ensemble 300 fr. : si l'on retire 30 fr. de l'un et si on les met dans l'autre, il y a autant dans l'un que dans l'autre. Combien contient chacun ? (Terquem.)

Réponse : 180 le premier, 120 le second.

Solution :

Soient x = le contenu du premier sac,
Et y = le contenu du dernier sac.

D'après l'énoncé du problème,

$$x + y = 300 \text{ fr.} \quad (1)$$

$$x - 30 = y + 30,$$

$$\text{Ou } x - y = 60 \quad (2)$$

Ajoutant membre à membre les équations (1) et (2), nous aurons

$$2x = 360;$$

D'où $x = 180$, contenu du premier sac.

Si l'on remplace x par sa valeur dans l'une des équations (1) ou (2), nous trouverons

$$180 + y = 300;$$

D'où $y = 300 - 180 = 120$, contenu du dernier sac.

IV. A dit à B : Donne-moi \$100, et j'aurai autant que toi. B répond à A : Donne-moi \$100, et j'aurai deux fois autant que toi. Combien chacun a-t-il ?

Réponse : A, \$500 ; B, \$700.

Solution :

Représentons par x le nombre de piastres que possède A, et par y celui que possède B ; alors, d'après l'énoncé du problème,

$$x + 100 = y - 100 \quad (1)$$

$$y + 100 = 2(x - 100) \quad (2)$$

Ajoutant membre à membre les deux équations ci-dessus, nous aurons

$$x + 100 + y + 100 = y - 100 + 2x - 200,$$

$$x + 200 = 2x - 300;$$

D'où $x = 500$, nombre de piastres que possède A.

Substituant la valeur de x dans l'équation (1), nous trouverons

$$500 + 100 = y - 100;$$

D'où $y = 700$, nombre de piastres que possède B.

V. Quelqu'un possède deux tabatières : s'il met 8 fr. dans la première, elle ne vaut que la moitié de la seconde ; mais s'il met 8 fr. dans la seconde, elle vaut trois fois la première. Quel est le prix de chacune ? (Terquem.)

Réponse : 24 fr. la première, 64 fr. la seconde.

Solution :

Soient x = valeur de la première tabatière,
Et y = valeur de la seconde.

D'après les conditions du problème,

$$x + 8 = \frac{y}{2},$$

$$\text{Ou } 2x + 16 = y \quad (1)$$

$$y + 8 = 3x \quad (2)$$

Ajoutant les équations (1) et (2), nous aurons

$$2x + 16 + y + 8 = y + 3x,$$

$$2x + 24 = 3x;$$

D'où $x = 24$ fr., valeur de la première tabatière,

Et, remplaçant x par sa valeur dans l'équation (1) et (2), nous trouverons

$y = 64$ fr., valeur de la seconde tabatière,

TRIBUNE LIBRE.

DOCUMENTS SUR L'HISTOIRE DU
CANADA.

(Suite.)

Il s'est converti dans notre nouvelle France, depuis la dernière que je me donnay l'honneur de vous adresser l'année passée, sept ou huit Anglois, tant de ceux qui se sont rendus icy de gré à gré, que d'autres que l'on y a amenez prisonniers en differens partis. et cela par le ministère d'un tres-zelé Ecclesiastique de Saint Sulpice qui possède l'Anglois en perfection, et qui les gagne par sa douceur et par sa patience encore plus que par son habileté dans la Controverse.

Vers le mois de Juin de cette année, a commencé icy une maladie qui a emporté beaucoup de monde, plus de grandes personnes que d'enfans. Ce mal s'est étendu depuis l'Isle de Montreal, jusqu'aux habitations des environs du Lac de Saint Pierre, c'est-à-dire dans l'espace de 20 à 25 lieues. Cette maladie porte avec elle les mêmes symptômes à peu près que la pleuresie. Elle n'est point encore cessée, quoiqu'elle ait paru avoir quelque interruption depuis la fin du mois d'Aoust jusqu'aux derniers jours de Septembre. Mr de la Gemberaye, Capitaine en est mort. Le mal recommençant, le Clergé seculier de Montreal a exhorté Mrs nos Gouverneurs à faire un vœu à Saint Roch ; on y a consenti, et qui plus est on a proposé de bastir une chapelle en l'honneur de ce Saint, ce qui sera executé aussi bien qu'une messe solennelle que l'on dira à perpetuité le jour de la Feste du même Saint Roch. Mr Baudot, Chirurgien Major et tres-galant homme, est mort au commencement de ce mois (Novembre), Mr Hazeur Conseiller au Conseil Souverain de Quebec, mourut subitement à la fin du mois de Juillet dernier. C'estoit un digne Officier de judicature, tout-à-fait integre, et aimé dans toute la Colonie. La mortalité a esté aussi parmi les Iroquois, et en particulier chez les *Sononthouans*, qui sont nos bons amis (p) ; il

(p) Des cinq Nations Iroquoises, il y en a une toute entiere qui est pour nous : c'est la Nation des *Sononthouans* ; elle est sans contredit la plus nombreuse des cinq, et celle des Iroquois dit

en est mort jusques à cent ou davantage, en moins d'un mois ; c'est ce que nous a appris Mr de Junquieres, cy-devant Capitaine des Gardes de feu Mr de Callieres, Gouverneur General de la nouvelle France, qui menage parfaitement bien nos intérêts chez les Iroquois, auprès desquels depuis plusieurs années il est envoyé par Mr le Marquis de Vaudreuil nostre Gouverneur General, qui a eu le malheur de perdre deux de ses fils les plus jeunes. Le convoi du dernier s'est fait avec tout l'appareil possible au Montreal. Les Gardes de Mr de Vaudreuil marchoiient autour du corps ; quatre petits Gentilhommes âgés seulement de ans portoiient les coins du drap qui estoit blanc et parsemé de fleurs. Nous avons aussi perdu cette année Mr de Granville, Capitaine.

On vient de faire dans cette Capitale de la nouvelle France, un service solennel avec toute la pompe dont nous sommes capables, pour Me la Gemtesse de Pontchartrain, dont nous avons appris avec beaucoup de douleur la mort par les vaisseaux qui sont arrivez devant Quebec le mois passé.

Le plus illustre d'entre les morts de cette année dans la Colonie, est Mr de Laval-Montmorency, ancien et premier Evêque de Canada ; il est extrêmement regretté. Ce Saint Prelat ayant voulu jusques à la fin de ses jours édifier son peuple et le troupeau qui luy avoit esté confié, assista le Vendredy Saint dernier à tout l'Office dans sa Cathedrale ; et comme le froid estoit extraordinairement piquant ce jour-là, et le plus sensible qu'on ait jamais senti dans la nouvelle France, à ce que disent les anciens du pays, il en fut saisi de telle maniere, qu'un de ses pieds s'estant trouvé gelé, on voulut luy faire quelques incisions, ce qui luy causa une fièvre, qui au bout de quinze jours ou environ, nous l'enleva. Ce fut le 6 de May ; il estoit âgé de quatre-vingt-six ans. Il avoit été sacré Evêque de Petrée en 1659, à Paris, à l'Abbaye Saint Germain des Prez, par le Nonce du Pape, et fait Evêque Titulaire de Quebec (où il estoit dés-lors) en 1673. On peut dire que son Convoi a esté une

Goiogouins est partagée dans deux interests differens ; sçavoir entre nous et les Anglois : le Chef du party et de la moitié de cette Nation qui est pour nous, s'appelle la *Grande Terre* : l'autre Chef se nomme *Ganisore*, et il est pour les Anglois.

espece de triomphe, et que ses obseques ont été célébrés avec toute la solennité que l'on peut desirer. Il a été porté sur les épaules des Prestres et des Diacres par toutes les Eglises de Quebec, avant d'estre déposé dans la Cathédrale. Chacun s'empressoit d'assister à un spectacle aussi lugubre et en même temps aussi respectable ; tout le monde le regrette comme si la mort l'avoit enlevé dans la fleur de son âge ; c'est que la vertu ne vieillit point : pour moy qui ay goûté plus d'une fois les charmes et la douceur de sa conversation, j'ay esté touché autant que qui que ce soit de la perte d'un si grand Prelat. On remarque qu'il y avoit prés de cinquante ans qu'il estoit au Canada : avant d'estre promu à l'Episcopat, il avoit esté Grand Archidiacre d'Evreux, et on le connoissait alors en France sous le nom d'Abbé de Montigny. Lorsqu'enfin même après sa mort, Mr l'Ancien (car c'est ainsi qu'on l'appelloit ordinairement) eut visité les Eglises de son Siege Episcopal, il fut porté dans sa Cathédrale, où l'un des Mrs ses Grands Vicaires fit son éloge funebre : il s'y trouva un grand nombre (au moins pour le pays) d'Ecclesiastiques Seculiers et Reguliers : toute l'Eglise estoit tendue de noir ; le lit de parade étoit magnifique, fort élevé, et entouré d'un grand nombre de chandeliers : les armes de l'Evêque se voyaient par tout.

Les Eglises de la nouvelle France ont fait des services solennels pour le repos de l'ame de ce vertueux Prelat. Le trentième jour après son décès, Mr de la Colombiere, Archidiacre et Grand-Vicaire de ce Diocèse prononça dans la Cathédrale de cette ville une oraison funebre dans laquelle on remarqua un goust du vray, et une idée du solide, dans le choix des choses qu'il dit à la louange de l'illustre defunt, ce qui est le caractere de la véritable éloquence. Mr de Belmont (q), aussi Grand-Vicaire et Superieur des Missions de Saint Sulpice dans l'Isle de Montreal, en fit une dans l'Eglise de Nostre-Dame de Ville-Marie (r), qui attira l'applaudissement de toutes les personnes de bon goust. Le corps du vertueux et saint Evêque a esté mis dans un cercueil de plomb, et enterré au milieu du sanc-

tuaire de la Cathédrale : voicy ce que l'on a gravé sur son tombeau, au dessus de ses armes qui sont de *Montmorency*, l'écu de *Laval* en *abysme*.

Cy git Mrs François de Laval-Montmorency.

Premier Evêque et Fondateur
Du Seminaire de Quebec.

Il est mort le sixième May
De l'année mil sept cent huit.

La quatre-vingt-sixième de
Son âge,

La cinquantième année de
Son Sacre.

La memoire de ses vertus,
Et de ce qu'il a fait

Pour augmenter la Foy

Dans la nouvelle France,

N'y mourra point,

Tant que la Religion Catho-
lique y subsistera.

REQUIESCAT IN PACE.

(A suivre.)

LECTURE POUR TOUS.

VARIÉTÉS.

Fils télégraphiques. — On calcule que la longueur totale des télégraphes sous-marins est de 62,100 milles et que la valeur en est de \$200,000,000. Suivant les chiffres d'un statisticien français, la longueur totale actuelle des fils télégraphiques est assez grande pour faire 46 fois le tour du monde.

— *Fabrication des montres.* — La montre, ce charmant bijou, si utile, si parfait, est l'objet d'une industrie dont peu de nos lecteurs se figurent l'importance.

Rien que dans le canton de Neuchâtel, il se fabrique annuellement 1 million de montres, représentant une valeur de 50 millions de francs.

La production des autres pays du globe est : pour Genève et le reste de la Suisse, de 500,000 montres valant 30 millions ; pour la France, de 350,060 montres valant 22, 400,000. francs ; pour l'Angleterre, de 200,000 montres valant 17,500, 000 francs ; pour l'Amérique, de 100 000 montres valant 7,500,000 francs.

Ce qui donne pour le monde entier une production annuelle de 2,150,000

(q) Il est fils d'un Président à Mortier au Parlement de Grenoble.

(r) Eglise principale de Montrea'.

montres, représentant une valeur commerciale de 127,400,000 francs.

La Suisse, à elle seule, fabrique les deux tiers des montres existant dans le monde. — *Le Journal de la Jeunesse.*

— *Missions catholiques de la France.* — La société des missions catholiques de France soutient, comme on le sait, un grand nombre de missions en Chine, au Japon, et dans l'Inde. Ces missions ont sous leurs soins 800,000 catholiques; elles sont administrées par 26 évêques, 574 missionnaires 393 prêtres et 1,680 catéchistes. Elles contiennent 2,500 églises ou chapelles, 30 séminaires avec 1,461 séminaristes, 1,683 écoles et orphelinats avec 43,073 enfants. En 1880, la société a envoyé 37 nouveaux missionnaires. Il y a eu la même année dans ces missions, 246 conversions d'hérétiques, 18,969 baptêmes de payens adultes, 29,919 baptêmes d'enfants de chrétiens, et 256,387 baptêmes d'enfants de payens.

— *Description de la tiare papale.* — Sa coupole est formée de huit rubis, de vingt-quatre perles et d'une émeraude. La croix se compose de douze brillants. Les queues sont en rubis et en perles. Deux cordons d'or la maintiennent sur la tête du pape, qui ne la porte du reste presque jamais.

Le diamant principal de la tiare papale a une origine des plus curieuses. Le récit des péripéties de ce précieux objet est fort intéressant; on le verra par ce qui suit.

Il faut remonter jusqu'au règne de Charles-le-Téméraire, duc de Bourgogne. On sait que ce prince aimait à faire étalage de ses richesses, et nul ne possédait, au milieu du xve siècle, autant de valeurs que lui. Il avait l'habitude, quand il allait en guerre, de se faire accompagner de ses services d'argent, d'or, de pierreries et de diamants. Ayant été vaincu par les Suisses à la terrible bataille de Grandson, il s'enfuit, abandonnant ses trésors sur le champ de bataille, et parmi ces trésors trois diamants admirables,

Le premier de ces diamants fut découvert par un soldat sous un chariot; c'était le plus gros et le plus estimé. Il avait orné la couronne du Grand-Mogol et avait été acheté au monarque oriental par le duc de Bourgogne.

Le soldat qui avait découvert le diamant jeta d'abord sa trouvaille dans les

champs croyant que ce n'était qu'un morceau de verre plus ou moins poli. Notre homme se ravisa pourtant, ramassa ce qu'il croyait n'être qu'un débris de cristal, et le vendit à un pauvre curé pour un écu. Le curé, qui probablement ne connaissait pas mieux que le soldat la valeur de cet objet, le revendit pour trois écus à un Bernois.

Ce dernier, plus éclairé, en tira 5,000 ducats. Revendu 7,000, acheté 14,000 par le duc de Milan, Ludovic La More, ce bijou finit par être acquis par le pape Jules II moyennant 20,000 ducats (xvi siècle).

C'est le diamant qui orne aujourd'hui la tiare pontificale. Sa grosseur égale à peu près celle d'une petite noix.

Pour être complet, nous devons raconter le sort des deux autres diamants abandonnés par Charles-le-Téméraire sur le champ de bataille de Grandson.

L'un, après être passé de main en main et avoir subi les estimations les plus humilantes, fut acquis à la couronne d'Autriche, dont il est encore aujourd'hui un des plus beaux ornements. Sa valeur est d'environ 3 millions de francs.

Le troisième n'est autre que le *Sancy*, le fameux diamant qui a appartenu à la couronne de France.—*Journal des Débats.*

Pensées diverses.

Ne dites point du mal du sourd, et n'embarassez pas le chemin de l'aveugle.

Respectez la borne du pauvre, et n'empiétez pas sur le champ de l'orphelin.

Plaidez la cause du muet et de tous ceux qui n'ont pas d'appui.

La main qui travaille lâchement produit l'indigence.

Il en coûte beaucoup de temps et d'ennui à un homme pour mériter qu'on dise de lui : "Voilà un homme bien savant!"—Contentons-nous d'un titre moins relevé, et qu'on dise de nous : "Voilà un homme de bien."

Si vous pouvez donner, donnez; si vous ne pouvez pas donner, montrez-vous affable; car Dieu couronne la bonne volonté, quand il voit qu'on ne peut donner.

MGR LANDRIOT.

Il faut que l'homme d'honneur aime son devoir jusqu'à s'exposer aux plus grands dangers, à la mort même pour le remplir.

FACHER DE ST-AURICE.

La vertu d'un noble cœur est la marque certaine.
BOILEAU.

Aimer sa patrie, c'est faire tous ses efforts pour qu'elle soit redoutable au dehors et tranquille au dedans.

BARTHÉLEMY.

On accompagne souvent la miséricorde de tant de dureté envers les malheureux ; en leur tendant une main secourable, on leur montre un visage si dur et si sévère, qu'un simple refus eût été moins accablant pour eux qu'une charité si sèche et si farouche.

MASSILLON.

Le premier besoin, comme le premier bien de l'homme, c'est la vérité.

MGR DE FRAYSINOUS.

Il n'y a point de vérité morale ou politique qui ne soit en germe dans un verset de l'Évangile.

LA MENNAIS.

La conscience est un tribunal où l'homme devient à la fois à soi-même son accusateur, son témoin, son juge, son bourreau.

CARD. DE LA LUZERNE.

Il y a toujours des vents brûlants qui passent sur l'âme de l'homme et la dessèche : la prière est la rosée qui la rafraîchit.

LA MENNAIS.

Feuilleton du "Journal de l'Instruction publique."

ZACHARIE LE MAITRE D'ECOLE

PREMIÈRE PARTIE

AUBE

III

— En flagrant délit ! répéta Rousselot d'une voix tonnante, en flagrant délit de travail, d'étude, de bonne conduite ! Et tu oses lui reprocher d'apprendre à lire, d'exercer un honnête métier au lieu de suivre l'exemple que tu lui donnes et les conseils de ta femme ? Ne fait-il pas mieux de rester dans ce courtil que de voler des poules comme Barbe et de dérober le chanvre mis à rouir dans les citernes ?...

— Ai-je des droits, oui ou non, sur mon enfant ? demanda Jean Loup.

— Vous en avez si vous les exercez pour le bien ; mais je vous jure, foi de soldat,

que si vous empêchez Zacharie de vivre de son travail pour l'envoyer mendier, toute la peine retombera sur vous !

— Bon ! bon, répondit Jean Loup ; on profitera de la leçon à sa manière... Ah ! le petit mord à la besogne, tant mieux... on lui en taillera... Au surplus ma poitrine se creuse à rester courbée sur le métier... J'apprendrai l'état de tisserand à ce joli muguet ! Il héritera de mon métier comme j'héritai de celui du père ! Aillons, Louveteau ! qu'on me suive, sans geindries et sans façons ; quant à vous Patience, si j'en ai l'occasion, vous saurez de quel bois je me chauffe !

Le vieillard ne répliqua rien à cette menace ; la douleur de l'enfant le préoccupait seule.

Les yeux de Zacharie s'emplissaient de larmes ; au travers de ce brouillard humide il regarda Rousselot, le brave Rousselot, qui secouait la tête comme pour dire : " A cela je ne puis rien ! " puis l'Homme à la Peau-de-Bique qui mordaient ses longues moustaches afin de ne pas éclater. L'enfant comprit que le tisserand avait à cette heure l'autorité pour lui ; il baissa le front, cacha sous sa veste le petit livre dans lequel il lisait une heure auparavant, et, voyant Jean Loup sortir du courtil, il le suivit à pas lents, regardant en arrière le jardin, le rucher, tout ce qu'il avait aimé, tout ce qu'il ne verrait plus !

V

GRAIN DE SENETÉ.

Du matin au soir l'enfant travaille, dévide, pelotonne, roule la toile et apprend à tisser. Son dos se courbe, ses bras se fatiguent, sa tête s'alourdit, n'importe ! Jamais un mot d'encouragement et d'amitié ; quand il ne comprend pas, un soufflet ; quand il exécute mal, un coup de point ; le maître est là sombre, inexorable, souvent à moitié gris ; son unique méthode d'enseignement est la torture. La Tiphaine, du fond de la salle, approuve, encourage, souffle le feu de la colère s'il vient à s'éteindre ; elle en veut à l'apprenti de sa patience, au fils de son respect. Elle souhaiterait que Zacharie se révoltât, pour s'absoudre elle-même de son injustice ; mais l'enfant garde le silence et refole jusqu'à ses pleurs. L'automne s'est passé pendant ce dur

apprentissage ; l'hiver s'écoule, lent, sombre. Il fait froid, la salle basse s'emplit de fumée ; la Tiphaine geint et l'homme boit... L'unique consolation de Zacharie repose sur l'amitié de Mouche-ronne ; mais la petite fille se souvent à peine que jadis son frère la portait dans ses bras ; cependant elle seule fait encore à l'enfant la charité de quelques baisers.

Quand tout le monde dort, Zacharie s'abandonne à l'amertume de ses regrets. Il pleure à sanglots étouffés. Il crie vers Dieu ; il tend les bras à Patience, comme si le vieillard le pouvait entendre de si loin. L'âme de Zacharie étouffe, manque de jour et d'air ; céleste oiseau dont une main impure lie les deux ailes. Mais il est un ami dont la voix parle en dépit de tous à l'enfant persécuté, un consolateur mystérieux qui lui glisse à l'oreille des paroles rafraîchissantes, et cet ami, c'est le petit livre de papier grossier, mal imprimé, mal attaché, dont les pages restent incomplètes et qu'on ne paierait pas un denier ! Eh bien ! ce livre informe est le seul soutien de cet enfant, car il y a trouvé cet parole : *Quand votre père vous abandonnerait, moi je ne vous abandonnerai jamais...* Quoi que fassent les hommes, le grain de senevé grandit et promet de devenir un arbre ! Les semeurs d'ivraie ont, il est vrai, passé après le Maître du champ, mais la mauvaise herbe sera détruite ; elle n'étouffera pas le froment.

Malgré sa persévérance, sa bonne volonté, le petit Zacharie connaît le découragement. Un homme se lasserait à recommencer chaque jour sa tâche monotone ! L'hiver il a subi sa peine, sa réclusion, son travail forcé ; mais la saison tiède revient, et il reste cloué au métier.

Sa souffrance prend des proportions telles qu'il en vient à regretter sa vie nomade.

Il voyait le ciel au moins ! Il regardait, lui, mendiant, les oiseaux voler au-dessus de sa tête ; il respirait les odeurs saines des foins coupés, il courait dans la campagne comme un chevreau ; il dénichait des nids. Il avait devant lui l'espace, l'horizon ; il jouissait de la vue de l'œuvre divine ; il était un enfant, un être et non une machine !

—Oui, lui murmurait la mystérieuse voix du petit livre, mais cet enfant montré au doigt était un vagabond, presque

un malfaiteur ; si malheureux que soit aujourd'hui Zacharie le tisserand, nul n'a le droit de le mépriser, et les anges regardent le grain de senevé grandir.

Cependant la tentation est si forte que Zacharie succombe. Il se trouve seul pendant une journée d'été. Jean Loup est parti pour la ville, Tiphaine arrache des légumes. Zacharie pressent le châtiement qu'on lui réserve, mais il se résigne à tout pourvu qu'une heure il puisse sortir et vivre. Il quitte son métier, le jour l'éblouit, l'air l'enivre, il pousse un cri de liberté sauvage. On dirait, à le voir courir, un jeune poulain désenfermé. Oh ! qu'il va droit à la maison d'école ! combien son cœur bat quand il se précipite au milieu de la classe, sans souci de déranger les écoliers et de surprendre le bonhomme Patience ! Zacharie se jette dans les bras du vieillard :

“ Père ! père ! ” dit-il. Zacharie n'ajoute rien ; il ne sait pas de paroles plus éloquentes. Son cœur bat, sa main tremble, son souffle s'arrête, sa joue ruisselle ; “ Père ! père ! ” Et le maître d'école qui a lu tant de livres, le maître d'école, un savant de village, ne trouve lui aussi d'autre réponse que ce mot :

“ Mon fils ! mon bien-aimé fils ! ”

Sublime revanche du cœur sur l'esprit, sainte éloquence du silence qui ne saurait tromper ! Egalité parfaite de l'ignorant et de l'homme instruit devant la puissante émotion du cœur.

On se calme, on s'interroge : La vie est dure et triste.—Comment va le rucher ? —La chèvre blanche a deux chevreaux.—Le métier casse les bras.—Les écoliers font d'innocentes malices.—Barbe et Collette deviennent mauvaises comme des dindes... Les mots se croissent, on s'embrasse encore, il semble que le vieillard ait les cheveux plus blancs... — L'enfant grandit : les manches de sa veste remontent vers le coude et le pantalon oublie de garantir les chevilles.

“ Tu es pâle, Zacharie ! dit Patience, tu manges mal.

—Ce n'est pas le pis, répond l'enfant ; le pain est bon si on l'assaisonne de paroles d'amitié ; il ne vaut pas une motte de terre quand on vous le reproche. Ah ! père Patience, où sont les miches que nous dévorions dans le courtil ?

—Eh bien ! viens voir les avettes et goûter leur miel, petit. Hélas ! en te gardant une heure, tu n'en seras désormais

ni plus ni moins battu. Et quoique je respecte grandement la puissance paternelle, je flétris l'abus de la force ! De quelles guenilles tu es couvert ! quels lambeaux de chemise ! quelle sombre misère !”

Patience et Zacharie reprennant place sur le banc du courtil : le magister choisit une paire de sabots et la donne à l'enfant.

“ Je ne veux pas te gronder, lui dit-il ; mais écoute un conseil. Tu gardes le souvenir de ton ancienne vie près de moi, tu lis dans les pages dépareillées d'un vieux livre qui te parle de Dieu ; sans doute il est bon d'aviver la lampe et de garder la clarté divine ; mais il ne faut pas négliger le corps. La bête agit sur l'autre. Essaie de te vêtir proprement, ne reste pas, même pour toi, dans cet état pitoyable. La pauvreté touche, la misère traînée dans le ruisseau est odieuse. Tu as des loques : aie soin de les porter blanches ; bouche les trous de ta veste, rapiece ton pantalon ; il y a de la dignité dans la propreté et le soin de sa personne.

— Vous avez raison, père Patience, je me corrigerai ; mais, voyez-vous, je ne sortais plus et le courage me manquait.”

Zacharie passa deux heures près de son vieil ami ; il le quitta assez inquiet de ce qui allait se passer, plus malheureux encore d'ignorer quand il pourrait revenir. Par un heureux hasard, son père n'était pas rentré ; sa mère causait dans le jardin avec la Limace : son absence demeura inaperçue.

Le samedi suivant, sa tâche était finie ; le lin et le chanvre manquaient aux Pierriers. Zacharie chercha, au plus profond d'un sac, des vêtements et de vieux habits qu'on lui avait donnés à la ville, et que la Tiphaine dédaignait d'utiliser. Il les réunit en paquet sans que sa mère lui demandât ce qu'il en voulait faire.

Zacharie connaissait un petit doué fréquenté par les lavandières du pays ; il y alla, prit les chemises trouées et les mouchoirs, et, disposant une pierre plate devant lui, comme il voyait faire aux laveuses, il se mit à frotter son pauvre linge de toutes ses forces.

“ Hé ! petit, lui demanda une des femmes, pourquoi salis-tu notre eau avec tes guenilles ?

— C'est pour les laver, dit doucement l'enfant.

— Et ce n'est guère bien à vous de

faire rougir ce garçon, reprit une autre.
— Bah ! c'est un Louveteau, le frère de deux vilaines coureuses, la Barbe et la Colette.

— C'est vrai, reprit la buandière qui s'était faite l'avocate de Zacharie, mais il n'importe ! Cela me touche de voir ce pauvre gars faire ce qu'il peut pour avoir meilleure apparence !... On ne lave pas sans savon, petit, prends le mien, et frappe du battoir, ! ferme ! On m'a parlé de toi dans le pays, un brave homme qui enseigne l'écriture à mes enfants. Donc, s'il t'aime le père Patience, faut croire que tu le mérites, car il ne prodigue pas ses affections..... Eh ! comme ça mousse ! Trempe dans l'eau maintenant ; tords le linge ; va l'étendre sur l'herbe, et mets des pierres aux coins de peur qu'il ne s'envole.”

Zacharie remercia, et, voyant la laveuse embarrassée pour tordre d'énormes draps, il lui offrit son aide. La femme et l'enfant se campèrent solidement sur les hanches, et tous deux se presser la grosse toile et de rire. Quand le linge de la paysanne fut mis sur les buissons, le petit garçon remercia vivement pour le savon et le battoir.

“ A ton service ! on lave au doué tous les samedis : tu m'aideras à tordre et à étendre le linge ; moi, je te donnerai du savon et des conseils !”

Zacharie, son paquet sur la tête et ses habits sous le bras, se rend à la maison de Guéméné te tailleur. Mais le couturier achevait sa journée dans quelque ferme, et Zacharie, ne trouvant personne, revint aux Pierriers sans avoir complètement rempli son but. En chemin, se souvenant qu'il manque de brosses pour ses habits, il ramasse quelques chardons le long des haies, casse des épines noires et un aubépinier et rentre en même temps que Barbe et Colette. Les haillons hideux de ses sœurs lui semblent plus répugnants que jamais ; la parole de Patience : “ La propreté est une des formes de la dignité ” lui revient à la mémoire ; désormais on ne le verra plus couvert de lambeaux sordides.

Au souper personne ne parla ; les filles n'apportaient pas d'argent ; Jean Loup savait que le cabaretier lui refuserait crédit.

Il resta dans la maison irrité comme une bête fauve ; il aurait voulu battre ses filles et ne l'osait plus ; Barbe le regardait d'une façon qui lui faisait peur.

L'aube éveilla Zacharie. Il courut au puits, tira un seau d'eau, en remplit une terrine, et se lava le visage, le cou, les mains ; ses cheveux ruisselaient ; cette eau rafraîchissait ses yeux et lui débrouillait les idées. Faute de peigne, l'enfant rejeta ses longs cheveux en arrière et les laissa sécher au soleil. Il nettoya ensuite soigneusement son pantalon et sa veste, les brossa avec ses têtes de chardons, mit le linge blanchi par lui la veille, attachait son gilet privé de boutons avec une épine noire, puis, ses pieds propres dans ses sabots neufs, il se regarda dans le seau d'eau et se trouva une tout autre mine.

En ce moment un tintement lointain se fit entendre.

Barbe et Colette, qui surprirent Zacharie mettant la dernière main à sa toilette, le raillèrent d'une belle sorte. L'enfant ne parut pas les entendre ; pour la première fois il les regarda d'un air sérieux, grave et si rempli de pensées au-dessus de son âge et de leur compréhension, qu'elles reculèrent surprises.

— "Où vas-tu, si faraud ? demanda Jean Loup en apercevant le changement qui s'était opéré dans son fils.

— Nous sommes au dimanche, je vais à l'église.

— Te l'ai-je permis ?

— Vous ne me l'avez pas défendu, et Dieu me l'ordonne.

— Mauvais sujet ! Fils ingrat ! Tu voudrais bien ne plus venir en aide à ton père ! Te voilà fier d'avoir déniché cette invention du dimanche ! Le dimanche, patron des paresseux ! " Jean Loup aurait peut-être ajouté quelque chose à ces injures ; mais Zacharie, reconnaissant de loin le garde champêtre, lui cria :

— "Attendez-moi, père Ronsselot, nous cheminerons ensemble." Le petit saisit son vieux livre ; mais Jean Loup, croyant se venger en le détruisant, l'arracha des mains de Zacharie et le jeta dans le feu.

Le petit garçon lui donna le regret que l'on accorde à un ami des mauvais jours, mais il murmura :

"Je le sais par cœur, maintenant," et il ajouta, tout en cheminant avec ses lourds sabots : *J'ai commandé à mes anges de prendre vos pieds dans leurs mains, de peur que vous ne les heurtiez à quelque pierre.* Et comme le maître d'école lui avait donné des sabots de frêne qui l'empêchaient d'ensanglanter ses pieds le long de la route, il pensa dans la naïveté de

son âme : "Est-ce que Patience ne serait pas un ange ?"

Sur la petite place ceinte d'un mur croulant formant jadis la salle d'armes d'un château dont les vestiges s'enguirlandaient de lierre, les paysans se pressaient, l'air joyeux comme des gens dont la conscience est tranquille, et recueillis cependant d'avance pour la prière. Ces hommes, ces femmes se rendaient à la maison de Dieu, du Maître, du Seigneur, du Père ; ils avaient à le bénir pour la semaine écoulée, à l'implorer pour celle qui allait venir. Les mères, fières de leurs enfants, les regardaient marcher devant elles ; il n'était guère besoin de les interroger sur l'objet de leurs demandes ; toutes se rapporteraient aux innocents. Quelque jeunes filles roulaient déjà leurs chapelets dans leurs doigts.

L'église était fort pauvre, mais propre et tranquille d'aspect ; l'étroitesse des fenêtres y mesurait le jour. A la Grée les hommes et les femmes ne se mêlent point dans la maison de Dieu. Zacharie, se souvenant que *les derniers seraient les premiers* au ciel, voulut faire commencer ce règne de justice dans l'église et monta jusqu'à la balustrade du chœur. Il attendait l'arrivée de Patience. Le maître d'école arriva conduisant ses élèves ; après les avoir rangés dans la chapelle de gauche, il gagna le lutrin, car il devait joindre l'office de chantre au devoir de magister.

Zacharie pria, c'est-à-dire qu'il exposa au Seigneur les vœux de son âme, les tristesses de son esprit ; il lui demanda aide, et tendit les mains dans une exaltation de filiale confiance. Les livres imprimés pour servir de guide à la foule n'eussent peut-être pas contenu tout ce qu'il fallait à Zacharie, car il parla au Père céleste de son père si dur et le pria de l'incliner vers la douceur ; de sa mère si peu mère, hélas ! de ses sœurs devenues ses persécutrices..... et pour tous il implora la paix, la joie, le salut.

Dans les paroles latines chantées par le prêtre il croyait saisir la réponse d'en haut ; quand la voix unie des fidèles reprenait en chœur, il lui semblait que tous s'intéressaient à sa demande et l'appuyaient auprès du Sauveur des hommes.

Le timbre de Patience, sonore en dépit de la vieillesse, lui remuait le cœur. Zacharie chanta les refrains de cantique

avec les écoliers ; quand le prêtre monta en chaire, il tourna vers lui son naïf visage, et comme si le Christ venait de gravir la montagne pour y enseigner la vérité et la vie aux laboureurs, Zacharie écouta. Le curé commenta la parabole de la *semence*. Sans emphase, sans prétention oratoire, il rapprocha la semence de la parole sainte des grains lancés par le semeur ; il montra les terres arides, pierreuses, dans lesquelles rien ne germe ; — les broussailles étouffant l'herbe avant sa maturité ; — les nées d'oiseaux grappilleurs dévorant le blé dans le sillon ; et aussi la terre labourée, préparée avec soin, recevant la graine, la conservant avec une sollicitude maternelle. Puis il peignit l'influence d'une salutaire parole sur les âmes : celle-ci l'écoute sans profit, car elle est plus endurcie que la roche ; — dans celle-là des défauts entravent les progrès du bien ; la troisième est trop légère ; la dernière seule, prévoyante et grave, la conserve comme un trésor, la sent mûrir et germer en fleurs de vertu, en fruits éternels.

“ Patience ne parle pas si bien, sans doute, pensa Zacharie, mais il m'a raconté la même parabole. Patience est aussi un homme suivant la loi sainte du travail et de la charité ! ”

L'enfant ne perdit pas l'occasion d'embrasser son vieux maître, et celui-ci remarqua que si les vêtements restaient pauvres, du moins ils paraissaient brossés.

Après la messe quelques paysans s'abordèrent, on causa ; le tailleur Guéméné parut avec sa fille, la petite Marie-Angéline, et traita pour une certaine quantité de pommes avec un fermier demeurant proche de l'église. L'unique embarras était de les emporter.

“ Je vais vous fournir des paniers, ” dit Zacharie.

En quelques mots il mit le magister au courant de ce qui se passait et prit dans sa maison les trois plus grands paniers qu'il eût jamais tressés.

“ Grand merci, petiot ! dit Guéméné ; te quand te les rendrai-je ? ”

— Je vous en fais cadeau, répondit l'enfant ; mais je vous demanderai un service en échange.

— A ta volonté, répliqua le tailleur.

— Où travaillez-vous maintenant ?

— Chez les Janvier, j'y suis pour un mois, et même je te retourne au domaine avec la fermière.

— Bon ! Après le dîner je vous y rejoindrai..... Au revoir, maître Guéméné. ”

Courir chez lui, reprendre le paquet de la veille, traverser par le beau soleil les champs et les landes, fut l'affaire d'une heure pour Zacharie. Il trouva le tailleur assis sous un châtaignier au bord du dernier sentier.

— Guéméné était une autorité dans le village.

Les couturiers de Bretagne sont restés les rapsodes du pays, à la fois conteurs de légendes, chanteurs de complaintes, entremetteurs de mariages. Guéméné, supérieur à la plupart de ses collègues, avait visité la Bretagne, et il en parlait les dialectes variés. Il s'était promené dans tous les parons, avait mis en scène à Loudéac le *mystère de la passion de Jésus*, répétait, tout en piquant sa courte aiguille, les *guerz* dramatiques ou les *sônes* mélancoliques ; effarait les filles peureuses, en leur affirmant que les Korigans les guettaient près des roches ; troublait le sommeil des avarés en leur énumérant les trésors cachés à Lock-il-Dû, et rendait pâles d'effroi les laveuses, en leur parlant des Lavandières de Minuit. Nul ne mariait plus de gens dans le village, et le tailleur avait la main bonne ! En avait-il vu casser des poignés de noix de fiançailles ! Avait-il vu défiler des *penneres* sur le pont de Pensé, plissant le ruban de satin de leurs tabliers violets, tandis que le garçon au large chapeau de feutre leur parle les yeux baissés, une branche d'au-bépine à la main ! Avait-il des centaines de fois entonné la *chanson de la mariée*, qui fait couler des larmes des yeux de la fraîche épousée. Que de quenouilles enrubannées il avait vu offrir l'autel de la Vierge ! Que de balais neufs il avait vu passer sur le seuil par la fiancée devenant maîtresse au logis du mari ! Et les belles sonneries de biniou ! car Guéméné est passé maître, et personne dans les cinq départements de la Bretagne ne lui en pourrait remontrer sur l'instrument national. Il le fait gronder, gémir et flûter à sa guise ; il l'oblige à rouler sur la basse, à éclater en fusées de gaieté dans les notes hautes. Il n'est pas de riche nocé sans le sonneur Guéméné. Les gars qui mènent le plus allégrement le *bal*, le *passé-pied*, la *saboteuse*, les filles qui restent le plus coquettement les yeux fixés sur le bout de leurs pieds agiles, ne veulent pas d'autre musicien. Et quel bel air il a sous

le chapeau enrubanné ! Son visaffe fleurit comme le nouquet de sa veste ; il élève en l'air avec un geste triomphal le biniou breton, et l'électricité du plaisir passe dans les membres, et l'on danse jusqu'à ce que le sommeil cloue les pieds sur le sol ! Chacun aimait et recherchait le tailleur. Sa présence dans une ferme devenait une source intarissable de distractions. En Bretagne, les fermiers ont coutume d'ajouter au chiffre de gages des domestiques une veste, un pantalon, des chemises, habillement d'hiver et d'été plus ou moins riche, suivant les conditions. Or pour confectionner les vêtements du maître, ceux des enfants et des valets, on prend le couturier. Il reste dans chaque domaine le temps nécessaire à l'achèvement des habits ; quand il a reçu son salaire ici, il va ailleurs, toujours sûr d'être bien accueilli. S'il fait beau, il travaille dans le courtil au milieu des fleurs et des abeilles. Pendant les heures de repos, les habitants de la maison l'entourent et lui demandent des histoires. Il les raconte avec entrain, ou bien il apprend à ses jeunes auditeurs, des chansons qu'ils rediront pendent les *fileries* d'hiver.

Guéméné n'est pas seul dans la vie : il a une fille, mignonne créature répondant au nom de Marie-Angélu. Sa mère est morte en lui donnant le jour, à l'heure où la cloche tintait l'*Ave Maria*, et c'est pour cette raison qu'on appelle Angélu la petite blonde aux yeux bleus. Toutes les tendresses du tailleur se concentrent sur cette enfant, jamais il ne s'en sépare. Il l'emmène dans ses tournées de couturier. Quand la ferme où Guéméné travaille se trouve trop éloignée de son logis, le brave homme et l'enfant reçoivent l'hospitalité chez les paysans. Et la présence d'Angélu ajoute une gaieté nouvelle à la belle humeur que le tailleur porte avec lui. Angélu, accoutumée à changer de voisinage, de maisons, n'est ni pleureuse ni sauvage. Elle se rend utile dans les fermes, et, gâtée par chacun, ne devient ni exigeante ni volontaire. Qui voit le père voit aussi l'enfant.

Quand Zacharie trouva le tailleur sous le gros châtaignier couvert de bouquets de chatons d'or, Angélu composait une grosse couronne de marguerites. Elle regarda le fils de Jean Loup si doucement que le cœur du jeune garçon en fut com- me pénétré. Ah ! si Moucheronne, sa mali-

cieuse sœur, avait eu ce regard et ce sourire !

Zacharie étala les vieux vêtements dont de bonnes âmes lui avaient fait don à Josselin et pria le couturier de lui confectionner un habillement.

« Pour la façon, dit-il, Patience garde quelque chose dans ma tirelire.

— Et s'il me prenait fantaisie de t'aider un peu ? dit Guéméné. Crois-tu que les honnêtes gens ne soient pas touchés de voir tes efforts pour bien faire ? Il te faut deux fois plus de courage qu'à un autre : les tiens t'entravent au lieu de t'aider. Si je dois ma journée aux gens d'ici, les soirées me restent. Dimanche tu seras donc mc comme un brave gars, et je serai bien marri si le premier valet ne te tresse pas un chapeau de paille. Tu sembles interdit, étonné ? et de quoi, mon enfant ! Il est du devoir de chacun de faire large et facile le droit chemin, afin qu'il y passe le plus de monde possible.

— Merci ! monsieur Guéméné, merci ! » Zacharie ne put dire que cela, et vainement il cherchait quelle marque de reconnaissance il donnerait bien au tailleur, quand de nouveau ses yeux rencontrèrent les yeux bleus d'Angélu. Un souvenir lui traverse l'esprit ; il cherche dans son paquet et en tire une pomme jaune d'or avec des couleurs rouges sur un côté, une pomme si merveilleusement belle qu'Angélu pensa que les arbres de l'Éden en produisaient seuls de semblables.

« Tiens, » fit Zacharie en tendant le fruit à la petite fille.

Angélu rougit, sourit, avança la main, puis, honteuse, la retira.

« Prends donc, répéta Zacharie, j'ai grand plaisir à te la donner.

— Il ne serait pas convenable à elle de t'en priver, mon enfant... partagez-la, ce sera mieux. »

Zacharie tendit de nouveau la pomme ; cette fois Angélu la saisit sans remords et y enfonça ses petites dents ; ses yeux riaient de plaisir. Après avoir mangé équitablement sa part, elle offrit l'autre moitié à Zacharie.

On causa, on chanta des complaintes ; le jour baissant, le fils de Jean Loup prit congé du tailleur et de sa fille, et rentra dans la maison des Pierriers. Pendant son sommeil il rêva que des pommes plus belles encore que la sienne lui étaient présentées dans des corbeilles dorées par de petits anges qui tous ressemblaient à Marie-Angélu.

VI

RENARDS AU POULLAILLER.

Il fait nuit ; trois enfants rôdent autour d'une maison plongée dans une obscurité complète. Ils se consultent à voix basse ; une fillette de quinze ans à peu près, à en juger par sa taille, place en sentinelle sa petite sœur à côté de la porte, en lui recommandant de donner le signal convenu si elle aperçoit quelqu'un aux alentours. Le garçon escalade le mur en posant les pieds dans les interstices des pierres ; un moment après il passe une échelle, et la fillette, l'ayant consolidée, grimpe à son tour, puis d'un bras vigoureux la rejette à l'intérieur.

Les deux petits voleurs se trouvent dans une cour. Une meule de paille se dresse dans un angle, une fosse à fumier lui fait face ; un entassement de fagots occupe le fond.

— Sabin, dit la petite fille, le poulailler à est gauche.

— Allume la lanterne Colette.

La fille de Jean Loup bat le briquet et de sa main cache la lumière ; elle aperçoit le palais des poules.

— Si l'Homme à la Peau-de-Bique allait revenir tout de même ! murmura Sabin.

— Tu sais les renseignements de la Limace : il est à Ploërmel pour deux jours Regarde donc les belles poules sur tous ces perchoirs..... Jamais je n'en ai vu de si magnifiques En voilà de petites comme des pigeons, d'autres atteignent la taille d'une oie. ”

En ce moment les coqs, éblouis par la clarté de la lanterne, poussèrent leur fanfare matinale, croyant que l'aurore venait de se lever. L'aboïement d'un chien leur répondit.

— J'ai peur ! fit Sabin ; fourre quelques poules dans le sac et partons ; aussi bien la Moucheronne doit s'impatienter.

— Bah ! bah ! reprit Colette, il faut qu'elle s'accoutume ; elle mangera du rôti : qu'elle en gagne sa part ”

Comme elle achevait ces mots, Colette tordit le cou à une poule de Cochinchine ; une seconde après c'en était fait d'un crève cœur.

Sabin tenait la lanterne d'une main, de l'autre le sac dans lequel s'engloutissaient les victimes ; deux autres volatiles partageaient le sort des premiers.

— Est-ce fini ? demanda Sabin.

— Es-tu pressé ! Et la Limace ? ne lui faut-il pas un coq rouge pour ses maléficès et une poule pour sa marmite !..... Voilà ! ”

Une seconde fois les coqs chantèrent, le chien hurla, et Sabin se pressa contre Colette en murmurant :

— Écoute ! Moucheronne pleure.....

— Filons ! ” répliqua Colette.

Les deux voleurs se disposaient à sortir du poulailler, Colette tenait le sac sur son dos, Sabin marchait en avant. Tout à coup le petit gars poussa un cri d'effroi, sa lanterne roula sur le sol. Avant qu'il l'eût relevée pour s'assurer de la réalité de sa vision, deux mains robustes le saisirent. Colette se trouva les mains liées de cordes solides sans comprendre encore ce qui se passait. En un instant les enfants furent entraînés dans une grande salle, et, à la clarté d'une grosse lampe, ils virent l'Homme à la Peau-de-Bique, Rousselot et Janvier ; puis, se tordant de désespoir dans un coin de la chambre, Moucheronne la tête plongée dans ses mains.

Pour la première fois de sa vie Colette eut le frisson ; Sabin se jeta à genoux et demanda grâce ; la petite fille regarda Rousselot avec terreur. Les trois hommes délibéraient entre eux sur ce qu'ils devaient faire des prisonniers.

— Attendons le jour, dit le garde champêtre ; ils peuvent sans inconvénient dormir dans le cellier ; il ferme bien, et les Louveteaux n'y pourront causer de dégât. ”

Sans leur rien apprendre du sort qu'on leur réservait, Janvier, Rousselot et l'Homme à la Peau-de-Bique entraînaient les petits voleurs dans le caveau, délièrent une botte de paille et les laissèrent libres de dormir ou de songer aux suites de cet incident.

Moucheronne pleurait tout bas, dans la crainte qu'on raillât sa douleur, nous ne disons pas son repentir : nul n'avait enseigné à l'enfant ce qui est bien, ne lui avait interdit ce qui est mal ; ce qui était bien, pour cette famille dégradée, résumait en cette phrase : Ce qui rapporte de l'argent.

Moucheronne, sachant que les poulets ont une valeur, avait aidé à en voler ; elle obéissait à un ordre ; sa conscience, que nul n'avait éveillée, ne protestait pas. Elle tremblait à ce moment à l'idée d'un châtiment, et le prévoyait terrible, d'après les mots échangés entre Sabin et Colette.

“ Qu'est-ce qu'on nous fera ? demanda le petit garçon.

— On nous mettra en prison.

— La prison, c'est comme ici avec de la paille, du pain noir et des rats qui grimpent et grouillent. ”

Moucheronne étouffa un cri de terreur. Quoi ! sans fin elle resterait dans cette obscurité, entre des murs humides, écoutant les pas des rongeurs, les sentant frôler ses membres, se demandant s'ils ne la dévoreraient pas vivante !.....

Pendant que les enfants se représentaient l'avenir qui les attendait, les trois hommes, attablés dans la grande salle, causaient entre eux de ce qu'ils devaient faire.

Le procès-verbal du garde-champêtre était sur la table.

“ Le plus simple, dit Rousselot, est de conduire demain matin les trois malheureux aux Pierriers, et de prévenir les parents que la gendarmerie les emmènera à Ploërmel ; on les enverra dans une maison de détention jusqu'à leur majorité.

(A suivre.)

ERRATA.

Partie pratique, livraison précédente.

Page 138, 2e colonne, avant-dernière ligne : écrire *Traçât* au lieu de *Traçat*.

Page 139, 1re colonne, 29e ligne : écrire *oui-dire* au lieu de *oui dire*,

Page 139, 2e colonne, 17e ligne : mettre une *virgule* après *pomme de terre*.

Page 140, 2e colonne, 48e ligne : faire suivre *emprunt* d'un point d'*interrogation* au lieu d'un point *final*.

Page 141, 1re colonne, 34e ligne : mettre un *point* entre les chiffres 4 et 8.

Page 141, 1re colonne, 37e ligne : lire fr. 25631.70 au lieu de fr. 35631.70.

Page 141, 2e colonne, 2e ligne : mettre un *point* entre les chiffres 7 et 5.

Page 141, 2e colonne, 3e ligne : mettre le signe *x* entre fr. et 14.

Page 141, 2e colonne, 38e ligne : faire suivre *soldé* d'un point *final*.

Page 142, 1re colonne, 1re ligne : lire 100 x 12 au lieu de 200 x 12.

Page 142, 1re colonne, 4e ligne : lire 100 x 360 au lieu de 190 x 360,

Page 142, 1re colonne, 26e ligne : lire \$4.72 au lieu de \$4.71.

Page 143, 1re colonne, 16e ligne : répéter au avant 46e *Exercice*.

BIBLIOGRAPHIE.

Antoniano (Card.) Traité de l'éducation chrétienne des enfants, in 12, 75c.

Aubineau (Léon), M. Augustin Thierry, son système historique et ses erreurs, in 12, 75c.

Barthès, Enseignement gymnastique et militaire à l'usage des écoles, collèges et lycées, in 12 cart., 40c.

Boissonnas (Mme), Un vaincu, Souvenirs du Gén. Robert Lee, in 12, 85c.

Bournet (A.), Venise, notes prises dans la bibliothèque d'un vieux Vénitien, in 12, 88c.

Corneille, Théâtre choisi, in 12 cart., 75c.

Chapiat (l'abbé), Voyages dans les Vosges, in 12, 75c.

Charaux (Auguste), Corneille, la critique idéale et catholique, 2 in 12, \$1.80.

Charaux, Racine, la critique idéale et catholique, in 12, \$1.25.

Curo (Melle Marie), Amusements de famille à la ville et à la campagne, in 12, 30c.

Daniel (Ch.), Les Jésuites instituteurs de la jeunesse française, in 12, 63c.

Dupont-Vernon, Principes de diction, in 12, 50c.

Erckmann-Chatrian, Le brigadier Frédéric, Histoire d'un Français chassé par les Allemands, in 12, 75c.

Erckmann-Chatrian, Une campagne en Kabyle, in 12, 75c.

Fremy (Arnould), Comment lisent les Français d'aujourd'hui, in 12, 88c.

Hufeland (Docteur), Conseils aux mères sur l'éducation physique des enfants, in 12, 40c.

Lecoy de la Marche, La société au treizième siècle, in 12, 75c.

Lefortier, La Saint-Bathélemy et les premières guerres de religion en France, in 12, 75c.

Loiseau (A.), Histoire de la langue française, ses origines et son développement jusqu'à la fin du XVIe siècle, in 12, \$1.13.

Malaise (C.), Manuel de minéralogie pratique, in 12, \$1.25.

Moreau (Marcellin), Les chansons de l'Écolier, in 12, 40c.

Moreau (Marcellin), Les rondes du couvent, in 12, 40c.

Monfat (P. A.), Les vrais principes de l'éducation chrétienne rappelés aux maîtres et aux familles, in 12, 88c.

Raimbert (Dr. L. A.), Notions d'hygiène, in 12, 50c.

Regodt (Honoré), Notions de physique applicables aux usages de la vie, in 12, cart., 55c.

Rouvier (P. Fred.), La révolution maîtresse d'école, in 12, 95c.

Saint-Jean (Comte de), Légendes bibliques et orientales, in 12, \$1.00.

Guide du parfait jardinier, par MM. Rouffi et Hocquard, in 12, 80c.

Jardinier de Dames, ou l'art de cultiver les plantes d'appartement, dans les salons, sur les balcons, sur les fenêtres, etc., in 12, 50c.

Jardinier des petits jardins (le), in 12, 50c.

Jardinier pratique (le), ou guide des amateurs dans la culture des plantes utiles et agréables par H. Rousselon, fort vol. in 12, 85c.

Nouveau manuel du jardinier à l'usage des jardiniers, fleuristes, fruitiers, amateurs, etc., par Moleri, in 12, 30c.

Histoire de la Bienheureuse Marguerite-Marie et des origines de la dévotion au cœur de Jésus, par M. l'abbé Bougaut, vicaire-général d'Orléans, un beau vol., in 8, \$1.75.

Nous signalons à la piété de nos lecteurs cet admirable livre qu'a publié M. l'abbé Bougaut, auteur de l'*Histoire de sainte Chantal*. La vie de la bienheureuse Marguerite est une véritable révélation de cette grande et merveilleuse figure que les notices publiées jusqu'ici avaient présentée sous une forme sèche et désagréable. Outre de précieux et nombreux détails, puisés aux sources originales, cette nouvelle histoire donne sur le culte du Sacré-Cœur, sur son développement dans l'Eglise, depuis l'origine jusqu'à nos jours, sur le rôle providentiel de l'Ordre de la Visitation et de la Compagnie de Jésus par rapport au Sacré-Cœur, des aperçus tout nouveaux et d'un intérêt majeur. Nous le recommandons très instamment à toutes les âmes qui aiment Notre-Seigneur. Impossible de trouver une lecture spirituelle plus instructive, plus touchante, plus utile, plus charmante, plus saintement émouvante.

† L. G. DE SÉGUR.

M. Littré par M. Frédéric Godefroy, in 8, 25c.

Il s'est fait beaucoup de bruit sur le nom de M. Littré, à la fin de sa vie ; il s'en est encore fait plus après sa mort.

M. Frédéric Godefroy, son élève et son ami, essaie de faire connaître "dans les grandes lignes de ses œuvres et de sa vie," ce vulgarisateur à outrance du positivisme qui a donné au lit de mort le spectacle inattendu d'un retour complet aux idées spiritualistes et chrétiennes. M. Frédéric Godefroy a voulu éviter les exagérations de parti, il a cherché le calme et la mesure.

Avec beaucoup de complaisance pour son ami et son maître, il y a réussi. Sa brochure est l'œuvre d'un érudit spiritualiste. Elle est pleine de révélations curieuses qui donneront à réfléchir à ceux qu'ont égarés les doctrines de M. Littré et de ses congénères V. H.

Une année de méditations par Mme A. Craven, \$1.00.

Mme Craven est bien connue et appréciée pour ses récits intimes, tous marqués au coin de la vérité ; quelques-uns sont le cri d'une âme éprouvée et chrétienne. Ses méditations participent des mêmes beautés et du même mysticisme idéal quelque peu vague. On dirait qu'elle les a écrites comme elle les a priées. C'est ce qui fait le charme de *Une année de méditations* et leur donne de pénétrer—pour y jeter une étincelle de vie, un parfum de bonheur,—dans les âmes soulagées par les mêmes aspirations, souffrant des mêmes besoins, ces âmes qui s'ignorent, qui ignorent aussi les grandes consolations de la piété.

TH.

En vente à la librairie J. B. ROLLAND & FILS, 12 et 14 rue St. Vincent.

SITUATION DEMANDEE.

Des religieuses devant prendre prochainement la conduite des écoles de filles de cette ville, une institutrice, qui dirige depuis cinq ans une de ces institutions à la satisfaction générale, désire trouver de l'emploi ailleurs. Elle est munie des meilleurs certificats.

Adresse : P. O., Boîte 36,

Trois-Rivières, P. Q.

Trois-Rivières, 24 mai 1882.

JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Organe des Instituteurs catholiques de la province de Québec.

PARAISANT LE 1^{er} DE CHAQUE MOIS

PAR LIVRAISON DE 32 PAGES.

J. B. ROLLAND & FILS.

LIBRAIRES-ÉDITEURS

Nos. 12 et 14, Rue Saint-Vincent, Montréal.

Le prix d'abonnement n'est que D'UN DOLLAR par an payable d'avance et D'UN DOLLAR ET DEMI payable à la fin de l'année.

N. B.—Les annonces pour "demandes d'instituteurs" et "situations demandées," seront publiées pour le prix de \$1.50, et \$1.00 seulement pour les abonnés du journal; les autres annonces seront insérées au prix de 10 centins la ligne pour chaque insertion.